



DOCUMENT DE REFERENCE 2009



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10/05/2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES	3
1.1 PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE	3
1.2 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1.3 INCORPORATION PAR REFERENCE	4
1.4 INFORMATION FINANCIERE SELECTIONNEE	4
1.5 CALENDRIER PREVISIONNEL DE PUBLICATION	5
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	6
2.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE	6
2.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	7
2.3 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	9
2.4 NANTISSEMENTS, GARANTIES ET SURETES	10
2.5 MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA SOCIETE	10
2.6 DIVIDENDES ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION	10
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE	11
3.1 PRESENTATION	11
3.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES	12
3.3 RESSOURCES HUMAINES	14
3.4 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS	14
3.5 PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS	15
3.6 LES FACTEURS DE RISQUES ET DEPENDANCES	15
3.7 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	16
3.8 ORGANISATIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	16
3.9 ENDETTEMENT FINANCIER	16
3.10 ENGAGEMENT HORS BILAN	17
3.11 CLAUSE DE COMPLEMENTS DE PRIX	17
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	18
4.1 RAPPORT DE GESTION	18
4.2 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2010 A L'AGE DU 21/03/2010	26
4.3. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE	28
4.4 COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2009	34
4.5 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2009	38
4.6 RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERES ANNEES	48
4.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	49
4.8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT	51
4.9 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	52
4.10 HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	53
CHAPITRE 5 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	54
5.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	54
5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE	55
5.3 MENTION DES SCHEMAS D'INTERRESSEMENTS DU PERSONNEL	55
5.4 CONTROLE INTERNE	56
CHAPITRE 6 : EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	57
6.1 STRATEGIE CYBERDECK 2010-2013	57
6.2 RESULTATS ANNUELS 2009	59
CHAPITRE 7 : TABLE DE CONCORDANCE	60

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Personne assumant la responsabilité du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document, ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document».

Les informations financières historiques de l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentées dans le présent Document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 49 et 50 du présent document, qui contiennent une réserve et une observation présentées ci-après :

« La reprise de la dépréciation du fonds de commerce pour un montant de 292K€ au titre de l'exercice et qui avait été constatée au 31 décembre 2008 pour 762K€, ne nous paraît pas justifiée. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1 de l'annexe concernant le principe retenu de continuité d'exploitation.»

Les informations financières historiques de l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentées dans le Document de référence déposé le 05/08/2009 auprès de l'AMF (D.09-0601) ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 56 et suivantes dudit document, qui contiennent les observations suivantes :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1 de l'annexe concernant le principe retenu de continuité d'exploitation. ».

Les informations financières historiques de l'exercice clos le 31 décembre 2007, présentées dans le Document de référence déposé le 06/11/2008 auprès de l'AMF (D.08-0696) ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 71 du dit Document de référence, qui contiennent les observations suivantes :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2.1 de l'annexe qui expose les conditions actuelles et futures de fonctionnement de l'entreprise, notamment au regard du principe de continuité de l'exploitation,
- la note 30 de l'annexe des comptes sociaux présentant des comptes « consolidés » pro-forma relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2007 et 2006 permettant la comparabilité des comptes suite aux transmissions universelles de patrimoine des sociétés R2S et Cyberdeck Direct à la société Cyberdeck au cours de l'exercice. »

Ecully, le 10 mai 2010
Philippe DUFEUTRELLE - Président du Conseil d'administration

1.2 Responsables du contrôle des comptes

➤ Commissaires aux Comptes titulaires :

• U.E.C.

Représenté par Philippe Dubost
14 rue de la charité, 69002 Lyon

Première nomination : 9 juillet 1998
Expiration du mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

• Grant Thornton

Représenté par F.Mechin
42, avenue Georges Pompidou 69 003 Lyon

Première nomination : 20 juin 2006
Expiration du mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011

➤ Commissaires aux Comptes suppléants :

• Deloitte et Associés

Représenté par Jacques Convert
81, bd Stalingrad, 69100 Villeurbanne

Première nomination : 9 juillet 1998
Expiration du mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010

• Luc Williamson

42, avenue Georges Pompidou 69 003 Lyon

Première nomination : 20 juin 2006
Expiration du mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011

1.3 Incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de références (ci-après DR) concernant certaines informations :

1. Informations financières historiques (rapport de gestion) :

- pages n°20 à 21 du DR déposé le 05/08/2009 sous le numéro D09-0601 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2008,
- pages n°24 à 34 du DR déposé le 06/11/2008 sous le numéro D08-0696 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007,
- pages n°28 à 40 du DR déposé le 03/08/2007 sous le numéro D07-0780 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006,

2. Informations financières historiques (comptes consolidés) :

- pages n°48 à 51 du DR déposé le 03/08/2007 sous le numéro D07-0780 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006,

3. Rapports d'audit (rapport sur les comptes consolidés) :

- page n°69 du DR déposé le 03/08/2007 sous le numéro D07-0780 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006,

4. Informations financières historiques (comptes sociaux) :

- pages n° 34 à 53 du DR déposé le 05/08/2009 sous le numéro D09-0601 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2008,
- pages n° 48 à 69 du DR déposé le 06/11/2008 sous le numéro D08-0696 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007,
- pages n°70 à 82 du DR déposé le 03/08/2007 sous le numéro D07-0780 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006,

5. Rapports d'audit (rapport sur les comptes sociaux) :

- pages n°55 et 56 du DR déposé le 05/08/2009 sous le numéro D09-0601 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2008,
- pages n°71 et 72 du DR déposé le 06/11/2008 sous le numéro D08-0696 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007,
- pages n°85 du DR déposé le 03/08/2007 sous le numéro D07-0780 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006,

Ces documents sont disponibles sur www.amf-France.org et sur le site de la société www.cyberdeck.com .

1.4 Information financière sélectionnée

Compte de résultat 2009

En k€	2009	2008
Chiffre d'affaires	2 637	4 002
Résultat d'exploitation	(513)	(450)
Résultat financier	(1)	(12)
Résultat net	(125)	(1 251)

Bilan 2009

En k€	2009	2008	En k€	2009	2008
			Capitaux propres	1 851	1 970
Actif Immobilisé net	2 701	2 479	Provision Risques et Charges	424	106
Actif Circulant	1 404	1 629	Emprunts & Dettes financières	638	304
Disponibilités	80	307	Dettes	1 273	1 728
Total de l'actif	4 186	4 108	Total du passif	4 186	4 108

1.5 Calendrier prévisionnel de publication

Evènement	Date
Chiffre d'affaires annuel 2009	29 janvier 2010
Résultats annuels 2009	12 avril 2010
Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2010	12 mai 2010
Assemblée Générale Ordinaire	21 juin 2010
Assemblée Générale Extraordinaire	21 juin 2010
Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2010	26 juillet 2010
Résultats semestriels 2010	31 août 2010
Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2010	8 novembre 2010
Chiffre d'affaires annuel 2010	31 janvier 2011

CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.1 Renseignements sur la société

Dénomination :	CYBERDECK SA
Siège social :	7, allée Moulin Berger (Rhône)
Forme :	Société anonyme
RCS :	419 702 428
Code APE :	6311 Z
Exercice social :	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Législation :	Française
Date de constitution :	1 ^{er} juillet 1998
Durée :	99 ans



➤ **Consultation des documents juridiques :**

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

➤ **Objet social (art 2 des statuts) :**

La société a pour objet tant sur le territoire français qu'à l'étranger :

- le développement et l'exploitation de réseaux de communication, en particulier l'accès à Internet et Intranet dans les lieux publics,
- l'exploitation de nouveaux réseaux publicitaires et de commerce électronique,
- la conception et la commercialisation des supports matériels et logiciels nécessaires à cette activité, en particulier les bornes et terminaux Internet.
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou annexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

➤ **Modalités de paiement des dividendes :**

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes mis en distribution, une option entre un paiement en numéraire et un paiement en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

➤ **Franchissement de seuils de participation statutaires dans le capital social :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2000 a décidé la mise en place d'un seuil de déclaration de 2,5 % du nombre total de droits de vote de la société.

Cette obligation de déclaration s'applique à la hausse comme à la baisse. Elle s'ajoute à l'obligation de déclaration de franchissement des seuils légaux de 5 %, 10 %, 20 %, 33 1/3 %, 50 % et 66 2/3 %.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné conformément aux dispositions légales, à la demande, consignée dans le procès verbal de l'Assemblée, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

Le non-respect conduit à la privation du droit de vote pour ces actions.

➤ **Droits de vote double :**

L'Assemblée Générale du 12 mai 2000, a décidé qu'un droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins à compter de la date d'inscription au nominatif au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Cette décision de l'Assemblée Générale du 12 mai 2000 a été intégrée dans l'article 13 des statuts de la société.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

➤ **Limitation des droits de vote :**

Aucune limitation des droits de vote n'existe à ce jour.

➤ **Répartition statutaire des bénéfices**

Sur les bénéfices de l'exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds a atteint le dixième du capital, mais qui reprend son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte, et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'Assemblée Générale pour être réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou reportés à nouveau.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

➤ **Assemblées Générales**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi et les règlements.

Les Assemblées Générales ont lieu au siège social de la société, ou dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la société,
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, d'un certificat de dépôt des actions au porteur.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

2.2 Renseignements concernant le capital social

2.2.1 Montant du capital souscrit

Au 31 mars 2010, le capital social est composé de 24 283 898 titres d'un nominal de 0,20 €.

2.2.2 Capital autorisé non émis

Il n'y a pas d'autorisation en cours.

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

Il n'y a pas d'autorisation en cours.

Concernant les caractéristiques des plans de BSPCE en vigueur à ce jour, nous renvoyons le lecteur au « Rapport de gestion du Conseil d'administration » joint au présent Document de référence et plus particulièrement au paragraphe 4.1.2.4.4 « Bons de souscription de parts de créateurs et actions gratuites ».

- Le nombre de titres en circulation et la dilution potentielle au 31 décembre 2009 sont présentés en note 11 de l'annexe au compte annuel inclus dans le présent document de référence.

2.2.3 Instruments financiers non représentatifs du capital

Il n'existe aucun autre titre non représentatif du capital.

2.2.4 Obligations convertibles, échangeables ou remboursables

Il n'existe aucune obligation convertible, échangeable ou remboursable en instruments financiers.

2.2.5 Evolution du capital

Date	Nature de l'opération	Nominal	Augmentation de capital	Prime d'émission	Nbre cumulé de titres	Capital social
09/07/1998	Constitution numéraire	10,00 F	400 000 F	--	40 000	400 000 F
25/09/1998	Apports en nature	10,00 F	9 000 000 F	--	940 000	9 400 000 F
25/09/1998	Souscription en numéraire	10,00 F	600 000 F	--	1 000 000	10 000 000 F
10/11/1998	Souscription en numéraire	10,00 F	1 500 000 F	1 500 000 F	1 150 000	11 500 000 F
20/04/1999	Souscription en numéraire	10,00 F	2 090 600 F	3 909 422 F	1 359 060	13 590 600 F
12/11/1999	Souscription en numéraire	10,00 F	3 414 290 F	16 361 277 F	1 700 489	17 004 890 F
15/02/2000	Transformation en Euros	2,00 €	--	243 000,54 €	2 834 150	5 668 300 €
15/02/2000	Souscription en numéraire	2,00 €	188 858 €	811 142 €	2 928 579	5 857 158 €
07/04/2000	Souscription en numéraire	2,00 €	2 049 782 €	11 950 229,06 €	3 953 470	7 906 940 €
12/05/2000	Division du nominal par 5	0,40 €	--	--	19 767 350	7 906 940 €
28/06/2000	Augmentation de capital en numéraire (Introduction en Bourse)	0,40 €	2 000 000 €	43 000 000 €	24 767 350	9 906 940 €
31/12/2000	Exercice de 30 464 BSCPE	0,40 €	80 454 €	109 773 €	24 968 486	9 987 394 €
31/12/2001	Exercice de 288 BSCPE	0,40 €	960 €	1 056 €	24 970 886	9 988 354 €
13/12/2002	Exercice de 45 072 BSCPE	0,40 €	18 826 €	28 966,45 €	25 017 951	10 007 180 €
31/12/2002	Exercice de 5069 BSCPE	0,40 €	16 890 €	5 489,25 €	25 060 176	10 024 070,40 €
17/01/2003	Offre publique de rachat d'actions	0,40 €	-5 692 752,40 €		10 828 295	4 331 318,00 €
30/04/2003	Exercice de 12 073 BSCPE	0,40 €	14 149,60 €		10 863 669	4 345 467,60 €
31/12/2003	Exercice de 45 762 BSCPE	0,40 €	56 195,60 €		11 004 158	4 401 663,20 €
30/04/2004	Exercice de 519 700 BSCPE	0,40 €	207 880 €		11 523 858	4 609 543,20 €
31/12/2004	Exercice de 600 000 BSCPE	0,40 €	240 000 €		12 123 858	4 849 543,20 €
30/04/2005	Exercice de 137 400 BSCPE	0,40 €	54 960 €		12 261 258	4 904 503,20 €
07/06/2005	Exercice de 600 000 BSCPE	0,40 €	240 000 €		12 861 258	5 144 503,20 €
21/11/2005	Réduction de capital	0,20 €	- 2 572 251,60 €		12 861 258	2 572 251,60 €
29/11/2005	Augmentation de capital	0,20 €	1 000 000,00 €		17 861 258	3 572 251,60 €
16/12/2005	Augmentation de capital	0,20 €	453 152,40 €		20 127 020	4 025 404,00 €
24/01/2006	Exercice de 16 679 BSCPE	0,20 €	10 971,40 €		20 181 877	4 036 375,40 €
21/04/2006	Exercice de 184 000 BSCPE	0,20 €	38 786,40 €		20 375 809	4 075 161,80 €
24/05/2006	Exercice de 100 000 BSCPE	0,20 €	20 000,00 €		20 475 809	4 095 161,80 €
30/05/2006	Exercice de 488 600 BSPCE	0,20 €	97 720,00 €		20 964 409	4 192 881,80 €
03/10/06	Exercice de 15 000 BSPCE	0,20 €	3 000,00 €		20 979 409	4 195 881,80 €
17/10/2006	Exercice de 21 000 BSPCE	0,20 €	4 499,80 €		21 001 908	4 200 381,60 €
19/10/2006	Exercice de 121 000 BSPCE	0,20 €	24 200,00 €		21 122 908	4 224 581,60 €
09/11/2006	Exercice de 125 000 BSPCE	0,20 €	25 000,00 €		21 247 908	4 249 581,60 €
15/11/2006	Exercice de 106 327 BSPCE	0,20 €	21 265,40 €		21 354 233	4 270 847,00 €
15/12/2006	Exercice de 25 000 BSPCE	0,20 €	5 000,00 €		21 379 233	4 275 846,60 €
31/12/2006	Exercice de 597 000 BSPCE	0,20 €	119 400,00 €		21 976 235	4 395 247,00 €
31/01/2007	Exercice de 251 000 BSPCE	0,20 €	50 200,00 €		22 227 235	4 445 447,00 €
21/02/2007	Exercice de 126 673 BSPCE	0,20 €	23 334,60 €		22 353 908	4 470 781,60 €
31/03/2007	Exercice de 1 197 000 BSPCE	0,20 €	239 400,00 €		23 550 908	4 710 181,60 €
29/08/2007	Exercice de 72 090 BSPCE	0,20 €	14 418,00 €		23 622 998	4 724 599,60 €
31/10/2007	Exercice de 198 900 BSPCE	0,20 €	39 780,00 €		23 821 898	4 764 379,60 €
31/10/2007	Exercice de 63 000 BSPCE	0,20 €	12 600,00 €		23 884 898	4 776 979,60 €
30/11/2007	Exercice de 12 000 BSPCE	0,20 €	2 400,00 €		23 896 898	4 779 379,60 €
31/12/2007	Création de 90 000 actions gratuites	0,20 €	18 000,00 €		23 986 898	4 797 379,60 €
30/04/2008	Exercice de 77 000 BSPCE	0,20 €	15 400,00 €		24 063 898	4 812 779,60 €
10/11/2008	Création de 200 000 actions gratuites	0,20 €	40 000,00 €		24 263 898	4 852 779,60 €
29/06/2009	Exercice de 20 000 BSPCE	0,20 €	4 000,00 €		24 283 898	4 856 779,60 €
18/01/2010	Création de 110 000 actions gratuites	0,20 €	22 000,00 €		24 393 898	4 878 779,60 €

2.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2010

A la connaissance de la société :

- il n'existe aucun autre actionnaire que ceux identifiés au paragraphe suivant détenant, directement ou indirectement, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote,
- il n'y a pas d'actionnariat salarié identifié autre que celui indiqué dans le tableau ci-dessous,
- il n'y a pas eu de modifications significatives depuis le 30 juin 2009.

Au 31 mars 2010, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Nbre d'actions	% de détention	Nbre de dts de vote double	Nbre total de dts de vote	% des dts de vote
P. Dufeutrelle	310 001	1.27%	1	310 002	1.27%
P. Bellin	1	0.00%	0	1	0.00%
C. ROSSI-Dufeutrelle	1	0.00%	0	1	0.00%
Total dirigeants	310 003	1.27%	1	310 004	1.27%
Total salariés au nominatif	140 000	0.57%	0	140 000	0.57%
Total autres actionnaires au nominatif	4 332	0.02%	3 312	7 644	0.03%
Total actionnaires financiers	0	0.00%	0	0	0.00%
Casalva (*)	2 275 107	9.33%	0	2 275 107	9.33%
Actionnaires au porteur	21 664 456	88.81%	0	21 664 456	88.80%
Total Public	23 939 563	98.14%	0	23 939 563	98.12%
Titres en autodétention	0	0.00%	0	0	0.00%
Total	24 393 898	100.00%	3 313	24 397 211	100.00%

- (1) La Société n'a reçu aucune information relative à cet actionnaire depuis la déclaration de franchissement de seuil du 26 juillet 2006. Ce nombre d'actions apparaissait sur l'étude sur les titres au porteur identifiable, reflétant l'actionnariat de la société au 25/05/07.

➤ Titre au porteur identifiable (article 9 des statuts) :

Conformément aux dispositions visées à l'article L 228-2 du Nouveau Code du Commerce (anciennement article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966), la société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun des actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur. Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

➤ Franchissements de seuils :

Aucun franchissement de seuil n'a été signalé à la société sur l'exercice 2009.

➤ Actions auto détenues

La société ne détient plus aucun titres auto-détenus depuis l'exercice 2006.

2.3.2 Evolution

Actionnaires	Au 31/12/09			Au 31/12/08			Au 31/12/07		
	Nb actions	% détention	% dts vote	Nb actions	% détention	% dts vote	Nb actions	% détention	% dts vote
P. Dufeutrelle	200 001	0.82	0.82	201 000	0.82	0.80	1 000	-	-
P. Bellin	1	-	-	0	-	-	-	-	-
C. Rossi-Dufeutrelle	1	-	-	0	-	-	-	-	-
Total Dirigeants	200 003	0.82	0.82	201 000	0.82	0.80	1 000	-	-
Salariés au nominatif	140 000	0.58	0.58	140 000	0.58	0.56	90 000	0.37	0.35
E. Delmaere	-	-	-	652 000	2.69	5.23	2 689 102	11.21	20.06
A. Villenave	-	-	-	726	-	0.01	726	-	0.01
K. Amari	3 078	0.01	0.03	33 078	0.14	0.27	132 617	0.55	0.99
C. Brouste	18	-	-	18	-	-	18	-	-
S. Kroutinsky	102	-	-	102	-	-	102	-	-
Total Fondateurs	3 198	0.02	0.03	685 924	2.83	5.51	2 822 565	11.76	21.06
Autres Actionnaires au nominatif	1 134	-	-	1 114	-	-	21 614	0.11	0.06
Casalva GmbH	2 275 107	9.37	9.37	2 275 107	9.38	9.12	2 275 107	9.48	8.48
Public	21 664 456	89.21	89.20	20 960 753	86.39	84.01	18 776 612	78.28	70.04
Titres en Auto Contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	24 283 898	100.00	100.00	24 263 898	100.00	100.00	23 986 898	100.00	100.00

2.3.3 Personnes physiques ou morales pouvant exercer un contrôle sur la société

A la connaissance de la société, aucune personne physique ou morale n'exerce un contrôle sur la société.

2.3.4 Pacte d'actionnaire et conventions

A la connaissance de la société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

2.4 Nantissements, garanties et sûretés

2.4.1 Nantissements d'action de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Néant

2.4.2 Nantissements d'actif de l'émetteur

Néant

2.5 Marché des instruments financiers de la société

Les actions Cyberdeck sont cotées au Compartiment C de l'Eurolist. Code ISIN : FR004154151

2009	Plus haut	Plus bas	Vol. moyen
janv-09	0.12	0.08	73 768
février 09	0.10	0.08	37 603
mars-09	0.11	0.07	129 002
avr-09	0.17	0.09	324 820
mai-09	0.14	0.11	80 716
juin-09	0.12	0.10	29 789
juil-09	0.12	0.10	23 192
Août 09	0.16	0.10	365 380
sept-09	0.22	0.14	663 766
oct-09	0.21	0.16	475 125
nov-09	0.22	0.15	332 982
dec 09	0.17	0.15	67 418

2008	Plus haut	Plus bas	Vol. moyen
janv-08	0.34	0.29	276 055
février 08	0.31	0.29	137 944
mars-08	0.31	0.27	643 326
avr-08	0.35	0.32	302 466
mai-08	0.33	0.30	140 612
juin-08	0.31	0.29	84 825
juil-08	0.27	0.24	159 540
Aout 08	0.22	0.21	89 977
sept-08	0.22	0.16	137 123
oct-08	0.16	0.11	85 581
nov-08	0.13	0.10	102 674
dec 08	0.10	0.08	67 575

Evolution du cours de bourse (Source Euronext)

2.6 Dividendes et politique de distribution

Aucun dividende n'a été versé par la société depuis sa création. Tous dividendes qui n'ont pas été perçus dans les cinq années à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits conformément à la loi.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE

3.1 Présentation

3.1.1 Historique

Créée en 1998, Cyberdeck a construit sa notoriété sur l'installation d'un réseau de bornes d'accès gratuit à Internet et d'écrans publicitaires dans les lieux publics à forte fréquentation.

Ce modèle économique initial reposait sur une stratégie média consistant à commercialiser des publicités sur l'écran de la borne d'accès à internet.

En juin 2000, Cyberdeck s'est introduite au Nouveau Marché d'Euronext Paris (aujourd'hui compartiment C de l'Eurolist d'Euronext) et a réalisé une levée de fonds de 45 millions d'euros.

Le 4 juillet 2001, Cyberdeck annonce l'arrêt de son activité "média" et son recentrage sur la vente de bornes interactives. Cette décision intervient dans un contexte de marché publicitaire de plus en plus étroit et des difficultés rencontrées pour imposer un nouveau support.

Au 31 décembre 2001, Cyberdeck est repositionnée sur la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions de bornes interactives et de services associés.

L'exercice 2002 est le premier entièrement dédié à la conception et la vente de solutions de bornes interactives. Le recentrage d'activité ainsi que les décisions de gestion ont permis de réduire les besoins de trésorerie de Cyberdeck.

Afin de concilier l'intérêt des actionnaires financiers d'une part, de préserver la pérennité et le développement de la société d'autre part, la direction a proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 décembre 2002 qui l'a accepté :

- le remboursement d'apport de 0,7€ par action, soit un total de 16 646 K€, dont le paiement est intervenu le 20/12/2002.
- la réduction du capital de 5 693 K€ par voie d'offre publique de rachat d'actions.

La première «solution métier» est élaborée en juillet 2002, avec l'acquisition de 10,23% du capital de la société APACH NETWORK. Cette société spécialisée dans la numérisation de contenus audio-visuels, lui a permis d'inscrire à son catalogue, les bornes d'écoute CD & DVD à destination des professionnels de la distribution (hypermarchés, supermarchés, distribution spécialisée).

En février 2003 Cyberdeck acquiert 100% des actions de la société Bloostar Télécom qui deviendra Cyberdeck Direct. Début 2004, une activité très inférieure aux prévisions entraîne l'arrêt de la commercialisation d'une partie de l'activité. Cyberdeck Direct est restructurée et réorientée sur le secteur de la grande distribution.

En juillet 2005, Cyberdeck profite d'une augmentation de capital d'Apach Network pour céder sa participation devenue non stratégique depuis la perte de l'exclusivité dans leur partenariat commercial.

En novembre 2005, Cyberdeck réussit une opération d'augmentation de capital destinée à soutenir l'accélération de son activité. Cette opération se traduit par une levée de près d'1.5 millions d'euros.

Début 2006, Cyberdeck annonce la signature de deux contrats de franchise en Belgique et dans le sud de la France, et le lancement de son site Internet de vente de borne interactive.

En septembre 2006, la Direction Générale connaît une réorganisation, avec le départ d'Alain Villenave, PDG de la société qui démissionne de cette fonction ainsi que de son mandat d'administrateur.

Il est remplacé par Eric Delmaere, nouveau Président Directeur Général de la société.

En novembre 2007, Cyberdeck SA décide la fusion de ses filiales Cyberdeck Direct et R2S Concept avec la société mère, dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

L'assemblée générale ordinaire du 27 février 2009 nomme deux nouveaux administrateurs Mme Chantal Rossi-Dufeutrelle et M. Patrick Bellin.

Changement de gouvernance au terme du Conseil d'administration du 6 mars 2009 :

M. Eric DELMAERE est révoqué de son poste de président et démissionne de son mandat d'administrateur. Il n'a plus aucune fonction dans la société depuis le 6 mars 2009

M. Jean Luc ALZONNE démissionne de son mandat d'administrateur,

M. Philippe DUFEUTRELLE est nommé Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la société.

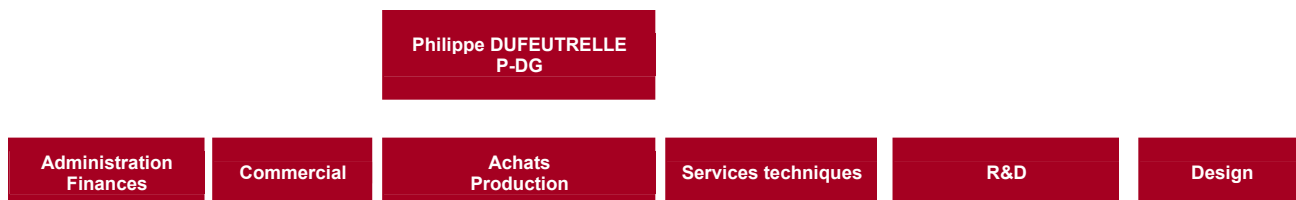
3.1.2 Organigramme juridique et implantations géographiques

Le siège regroupe la Direction, les services administratifs, R&D et de production. Les équipes commerciales et techniques sont réparties à Ecully, Courcouronnes, Lille, Rennes.

L'organisation juridique de la société a évolué en fin d'exercice 2007, du fait de la mise en œuvre d'une transmission universelle de patrimoine des filiales vers la maison mère. Il n'existe plus qu'une seule société.

3.1.3 Organigramme fonctionnel

La société dispose de services dédiés à une fonction spécifique de l'entreprise :



Pour plus d'information sur les rôles respectifs de ces services, nous renvoyons le lecteur au Rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent Document de référence.

3.2 Description des activités

Cyberdeck est spécialisé dans la conception et la fabrication de solutions de bornes interactives. La société assure elle-même l'ensemble des prestations nécessaires à son activité, à savoir :

- recherche et le développement (matériel et logiciel),
- assemblage,
- commercialisation,
- installation et maintenance des produits.

3.2.1 L'offre Cyberbeck

La gamme de bornes interactives et de logiciels proposée par Cyberdeck s'adresse aux sociétés tertiaires, industrielles ou de la grande distribution, administrations et collectivités désirant dynamiser leur communication interne ou externe. Elle se décline en plusieurs solutions :

a) Les solutions d'aides à la vente

Ce sont des solutions créées principalement pour les Grandes et Moyennes Surfaces. Elles sont dédiées aux univers du CD et DVD, du jeu, du livre, de la gastronomie et du vin :

- «bornes **Audio, Vidéo, Jeux** »,
- «bornes à menus» : **CyberMenu**,
- «bornes à vins», : **Sommelier interactif**,
- «bornes **Sublim' beauty**» et «**Beauty Scan**»
- «bornes **Jardin**»

Ces solutions permettent aux consommateurs de rechercher et découvrir des produits particuliers ou nouveaux, et aux chefs de rayon de mettre en avant des opérations promotionnelles sur des produits spécifiques. Certaines d'entre elles, permettent aux grandes surfaces d'élargir virtuellement leur rayon et de fidéliser le consommateur qui revient réceptionner le produit commandé.

Les bornes Audio, Vidéo et Jeux dynamisent les rayons culture de la grande distribution et des enseignes spécialisées. Elles permettent aux consommateurs de découvrir l'ensemble des CD et DVD disponibles en rayons.

b) Les solutions Intranet

Les bornes d'accès à l'intranet répondent au besoin des grandes entreprises qui souhaitent mettre à la disposition de leurs salariés un accès à leur Intranet y compris depuis les sites de production ou les sites délocalisés avec éventuellement impression des différents documents.

La borne devient alors un outil favorisant la communication interne efficace pour la gestion de services comme les Ressources Humaines (Planning, congés, formation, candidatures internes, ...)

Ce produit correspond également au besoin des collectivités qui veulent offrir à leurs administrés un accès aux services publics existant sur Internet.

c) Les projets clients

A partir d'un cahier des charges et sur la base de ses bornes standards, Cyberdeck développe des bornes adaptées aux besoins particuliers des clients.

Les solutions Cyberdeck, modèles standards ou personnalisables à la demande, constituent de nouveaux supports originaux pour diffuser tout type d'information :

- en environnement surveillé, dans des lieux accessibles aux visiteurs comme les halls d'entrée, les espaces détente,
- en environnement extérieur, pour une utilisation grand public.

d) Les solutions ILV- PLV

Pour donner de la visibilité produits et mettre en avant des campagnes de communication spécifiques, modulables selon les lieux de diffusion et la cible visée, Cyberdeck propose les solutions Cyberlinaire, Cybervisio et Cybercom.

e) L'offre logiciel

Pour toutes ses bornes Internet et Intranet, Cyberdeck propose le navigateur sécurisé qui permet le contrôle et le filtrage de la navigation, avec ou sans gestion statistiques.

Cyberdeck propose la réalisation de logiciels d'ILV, de géolocalisation, de muséographie, de communication, d'agenda dynamique, de gestion de présence, de présentation de l'offre produit, de l'e-administration et de visioconférence assistée.

f) Une offre de service complète et modulable

L'offre Cyberdeck s'accompagne de nombreux services depuis la mise en place de projet jusqu'aux services après-vente.

En amont, le design de la solution retenue est personnalisée selon le cahier des charges du client : bornes respectant l'identité visuelle du client, signalétique d'environnement afin de créer un « espace Internet » convivial, personnalisation de la page d'accueil des bornes...

Le développement des solutions est assuré par le département R&D puis par le service production. La production, l'assemblage, la maintenance sur site et la logistique sont sous-traités pour partie uniquement.

Les services après-vente recouvrent l'accès à la hot-line, la maintenance sur site, et l'offre de la plate-forme multi-services.

3.2.2 La concurrence, le marché et les clients

La concurrence

La concurrence sur le marché des bornes interactives est segmentée en deux types d'acteurs, les généralistes et les spécialisés.

Les **généralistes** opèrent sur le marché au gré des opportunités, ou d'un appel d'offre. Ils peuvent être des industriels importants dont l'offre produits est surtout centrée sur la partie matérielle plus que logicielle.

On trouve dans cette catégorie les constructeurs informatiques ou les industriels du monde bancaire. Compte tenu de leurs coûts de structures et de leurs seuils de rentabilité élevés, ces constructeurs répondent essentiellement aux appels d'offres majeurs.

Toujours au sein des généralistes, opèrent quelques petits acteurs qui jouent sur leur souplesse et coûts de structure bas pour se placer sur les affaires à faibles volumes. Leurs moyens limités leur ôtent la possibilité d'une stratégie plus offensive et les laissent en marge des marchés réellement importants.

Cyberdeck est un acteur dynamique sur ce marché, qui cumule les avantages de la souplesse, de coûts de structures raisonnables, d'une technologie avancée et d'une stratégie offensive.

Les **acteurs spécialisés** sont en général mono secteur ou mono offre. Ils se positionnent sur l'un ou l'autre des segments visés par les offres packagées de Cyberdeck :

- sur le segment des solutions d'écoute CD, DVD et jeux pour la distribution, Cyberdeck bénéficie d'une part de marché représentative.
- sur le segment des solutions de « Sommelier Interactif » et autres solutions d'aide à l'achat pour la distribution (IIV, Cybermenu). Cyberdeck détient 90% de parts de marché.
- pour les solutions de borne Intranet destinées aux sites Industriels, Cyberdeck est le seul acteur à proposer une solution réellement dédiée, la concurrence provenant des généralistes.
- sur les autres segments à l'étude, Cyberdeck étudie la concurrence en place et ajuste sa stratégie pour viser une part de marché significative sur le segment concerné.

Le marché

Les segments de marché visés par Cyberdeck sont les suivants :

- la **distribution** qui cherche des moyens d'augmentation de son chiffre d'affaires et de ses marges par des systèmes d'aide à l'achat et de fidélisation (bornes d'écoute de CD, de DVD et de jeux, Sommelier Interactif, Cybermenu et autres univers magasins en cours d'étude, ILV, e-marketing, géolocalisation).
- les **industriels** qui cherchent à développer la communication en promouvant leur intranet entreprise, leurs présentations corporate et en développant les e-facilities au sens large (borne intranet).
- les **administrations et collectivités** qui cherchent à résoudre l'accès à l'information ou à des documents des usagers tel que les bornes de délivrance d'informations ou d'attestation ainsi que les bornes de visioconférence.

Les clients

L'analyse de chacun des segments permet d'évaluer le marché français des bornes interactives de 2005 à 2010 à près de 350 M€ (sources internes) répartis comme suit :

- Grande et moyenne distribution (20%)
- Administrations et collectivités locales (20%)
- Industrie, Transport et Santé (30%)
- Banques (20%)
- Tertiaire (10%)

Les fournisseurs

En matière d'approvisionnement et de sous-traitance, il est appliqué la méthode du multi sourcing, afin de limiter les risques de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur.

3.2.3 Chiffres clés

Nous renvoyons le lecteur au paragraphe 1.4 page 4 du présent document de référence.

3.2.4 Contrats importants

Par communiqués des 16 avril et 30 novembre 2005, Cyberdeck a indiqué avoir signé un contrat ayant pour objet la fourniture de plusieurs centaines de bornes interactives destinées au rayon CD/DVD/Jeux vidéo. Le client souhaite que son identité reste confidentielle. Ce contrat s'est poursuivi sur l'année 2009.

Par communiqué du 7 janvier 2008, Cyberdeck a indiqué avoir remporté un marché à bon de commande pour la fourniture de 100 à 400 bornes interactives à l'Assistance publique- Hopitaux de Paris. 130 bornes ont été installées à ce jour.

Cyberdeck a créé son premier logiciel ILV (Information sur le Lieu de Vente) et installé un parc de 110 bornes interactives ILV fin 2008. En 2009, d'autres références actives ont vu le jour et permis de développer un parc clientèle sur le secteur de la distribution.

Dans le domaine du transport autoroutier, un ensemble de bornes d'accès Internet et Intranet ont été installées avec mise à jour du parc existant.

Fin 2009, CYBERDECK a remporté deux marchés dans le domaine du visio-guichet pour un conseil général et un ministère.

A l'exception de ces contrats, il n'existe pas de contrats importants autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

3.3 Ressources humaines

Les caractéristiques de l'effectif sont détaillées en note 21 de l'Annexe aux comptes annuels.

Un accord de réduction du temps de travail (passage aux 35 heures) a été signé le 26 décembre 2001. Immédiatement appliqué, il a trouvé sa première année d'application en 2002 et a fonctionné avec satisfaction depuis.

Les dépenses externes de formation ont essentiellement visé au maintien ou à la mise à jour des connaissances techniques des collaborateurs.

3.4 Politique d'investissements

Cyberdeck intervient sur un métier peu capitalistique. L'activité de ventes de solutions et son organisation en matière de fabrication et d'intégration des produits exige un niveau d'investissement limité.

Les investissements, à l'exclusion des investissements financiers, sur les 3 derniers exercices se détaillent comme suit :

(en k€)	2007	2008	2009
Logiciels	0	33	3

Marques	0	0	0
Fonds de commerce*	3 069	0	0
Autres installations techniques	1	14	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	9	86	16
Total	3 079	133	19

* Mali de fusion Cyberdeck Direct SAS

Les dépenses de R&D sont inscrites en charges, l'année de leur réalisation. Elles représentent pour l'année 2009, un montant de 128 k€.

3.5 Propriété immobilière, usines et équipements

La société ne détient aucun immeuble en pleine propriété. Les locaux utilisés par la société sont occupés au titre de baux commerciaux.

La société détient un certain nombre d'immobilisations corporelles, constituées de matériel informatique, mobilier de bureaux et installations diverses.

3.6 Les facteurs de risques et dépendances

La société a procédé à une revue de ses risques et n' a pas relevé d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

3.6.1 Risques technologiques, industriels et liés à l'environnement

La société ne peut pas assurer qu'un concurrent éventuel ne trouve pas une technique compétitive pouvant porter préjudice à Cyberdeck. Cependant, la société bénéficie d'une forte propriété industrielle et d'un savoir-faire solide.

Ses investissements en Recherche et Développement ainsi que l'intégration du processus de production en interne limitent cependant fortement ce risque technologique.

Bien que n'étant pas inscrit officiellement dans une démarche de certification de typo ISO, Cyberdeck a mis en œuvre une démarche générale d'assurance qualité.

Les technologies utilisées sont des standards du marché produits par des sociétés reconnues pour leur fiabilité.

3.6.2 Risques clients

En 2009, le portefeuille clients de Cyberdeck intègre principalement des clients grands comptes, des administrations et des leasers.

La politique commerciale de Cyberdeck inclut la facturation d'acomptes chaque fois que cela est possible afin de limiter le risque de recouvrement des créances.

Les conditions de règlement standards sont les suivantes : 40 % d'acompte à la commande et le solde 30 jours après la date de livraison. Les conditions de paiement avec les leasers sont de 100% à 15 jours après la date de livraison.

En 2009, en matière de clientèle, le premier client de la société sur le métier de la vente de solutions interactives a représenté 23.3 % du chiffre d'affaires total (21.2% en 2008).

Les deux premiers clients représentent 27.8 % du chiffre d'affaires total (36.8% en 2008). Les cinq premiers clients représentent 34.8% du chiffre d'affaires total (55.2 % en 2008). Les dix premiers clients représentent 43.6 % du chiffre d'affaires total (68.9 % en 2008).

Cette concentration du chiffre d'affaires sur quelques clients tient compte de l'utilisation de leasers.

3.6.3 Risques d'impayés

Ce risque reste limité, la clientèle de la société étant constituée de grands comptes, d'administrations et des grandes enseignes de la grande distribution. Au 31 décembre 2009, le montant des créances hors taxes présentant un risque d'impayé s'élève à 62 k€ (taux de dépréciation de 100%).

3.6.4 Risques de concurrence

La cellule marketing de la société effectue une veille concurrentielle permanente. La société est confrontée à des concurrents de tailles diverses. Certains disposent de ressources techniques ou commerciales plus importantes que

Cyberdeck. Cependant, ce risque est amoindri par le maintien d'une politique de Recherche et Développement de la part de la société, qui lui permet d'obtenir des produits innovants.

3.6.5 Risques fournisseurs et d'approvisionnement

En 2009, le portefeuille fournisseurs de Cyberdeck intègre principalement des sociétés reconnues pour leur fiabilité et la standardisation de leurs produits.

En matière d'approvisionnement et de sous-traitance, la société pratique la méthode du double ou triple « sourcing », afin de limiter les risques de dépendance vis-à-vis d'un unique fournisseur.

Les conditions de règlement standards sont à 60 jours fin de mois le 10.

Il est à noter que l'impact de la crise économique a autorisé certains fournisseurs à demander des paiements 100% avant livraison.

En 2009, le premier fournisseur de la société a représenté 13.8 % des achats et approvisionnements (12,7 % en 2008). Les dix premiers fournisseurs représentant 72.5 % des achats et approvisionnements (69.6 % en 2008).

3.6.6 Risques juridiques

3.6.6.1 Propriété intellectuelle

La marque Cyberdeck fait l'objet d'une protection au niveau international. Les logos et noms de logiciels de la société font également l'objet de protections au niveau national ou international.

Les produits développés par Cyberdeck font systématiquement l'objet d'une protection au titre des dessins et modèles auprès de l'INPI. Les portails développés par Cyberdeck sont également protégés par ce biais ou par dépôt sous enveloppe soleau.

Cyberdeck est titulaire de noms de domaine liés à sa marque ou à son activité. Ces noms de domaine sont réservés par l'intermédiaire d'organismes officiellement accrédités par l'INTERNIC.

3.6.6.2 Assurances

Cyberdeck a souscrit auprès de compagnies d'assurance indépendantes les polices d'assurances suivantes :

- assurance multirisques locaux auprès de AXA France (couverture jusqu'à 232 K€),
- assurance matériels informatiques / bureautique auprès d'ALBINGIA (valeur à neuf de remplacement),
- assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA France (couverture jusqu'à 11.2 M€),
- assurance responsabilité civile dirigeants auprès de AIG (couverture jusqu'à 800 K€),
- assurance stockage logistique auprès de AXA France (couverture incendie 1 030 K€, vol 80 K€),
- assurance flotte auto auprès de Générali,
- assurance auto mission pour tous les collaborateurs auprès de Groupama (couverture jusqu'à 1,5 M€ au titre de la RC),
- une police GSC

3.6.6.3 Risques financiers

La société n'est pas exposée à un risque de taux ni à un risque de change (cf annexe aux comptes annuels, [note 23.3](#))

3.6.6.4 Risques actions

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des placements dans des produits liquides à profils non risqués. Il n'y a pas de risque actions au 31 décembre 2009.

3.6.6.5 Risques liés au management

La société dispose d'une équipe de direction réduite, mais expérimentée et complémentaire. Le succès du projet d'ensemble dépend de la capacité de Cyberdeck à fidéliser ses collaborateurs-clés. Cependant, aucun plan de bons de souscription de part de créateur d'entreprise n'a pu être mis en place dans cette optique.

3.6.6.6 Risques sociaux

Il n'existe pas de risques particuliers au 31 décembre 2009.

3.7 Faits exceptionnels et litiges

L'ensemble des litiges fait l'objet de provisions dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2009 (cf note 12 de l'Annexe aux comptes annuels).

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels significatifs autres que ceux présentés dans les comptes annuels de Cyberdeck au 31 décembre 2009, susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

3.8 Organisation administrative et financière

L'organisation administrative et financière de la société est adaptée à sa taille et à sa structure. La gestion des opérations comptables et administratives est centralisée au siège social, et placée sous la responsabilité du Directeur Général.

3.9 Endettement financier

L'endettement financier net est donné dans le tableau ci-dessous :

(en k€)	31/12/09	31/12/08	31/12/07
Emprunts divers	474		
Endettement financier brut (*)	164	296	643
Valeurs mobilières de placement	0	0	-390
Disponibilités	-80	-307	-19
Endettement financier net	558	-11	234

(*) Essentiellement lié au Factor

3.10 Engagement hors bilan

L'engagement hors bilan est présenté en note 23 des annexes des comptes annuels.

3.11 Clause de complément de prix

Au 31/12/2009, il n'existe aucune clause de complément de prix donnée active.

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

4.1 Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous allons soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société dudit exercice et la proposition d'affectation de ses résultats.

Nous vous informerons enfin des premiers résultats de l'exercice et des perspectives de notre société à moyen et long terme.

4.1.1 Rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice

4.1.1.1 Faits marquants de l'exercice

Activité :

- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 s'établit à 2 637 k€, soit une baisse de 34,1% par rapport à l'exercice 2008.

En k€	2009	2008
T1	616	1 273
T2	525	749
T3	431	694
T4	1 065	1 286
TOTAL	2 637	4 002

- *Nonobstant la baisse significative au 1^{er} trimestre et la sobriété de l'activité au 2^{ème} trimestre, des signes encourageants des actions commerciales et de gestion engagées voient le jour en fin d'année.*
- *La poursuite des efforts de réduction des coûts et d'une gestion prudente avec la mise en œuvre d'un système de workflow qui optimise les processus administratif et technique, allié au plan de recentrage entamé au début d'année, continue à produire des effets bénéfiques.*
- *L'attribution du marché Visioguichet d'un ministère marque le développement d'une nouvelle offre à forte valeur ajoutée logicielle.*

Nouveau Conseil d'Administration et nouvelle Direction Générale

Mme Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE et M. Patrick BELLIN sont nommés administrateurs par l'Assemblée générale du 27/02/2009.

Le Conseil d'administration du 06/03/09 nomme M. Philippe DUFEUTRELLE Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société suite à la révocation de M. Eric DELMAERE.

MM. Eric DELMAERE et Jean Luc ALZONNE démissionnent de leurs mandats d'administrateur.

Augmentation de capital par la réalisation de BSPCE :

20 000 BSPCE sont exercés pendant l'exercice. L'augmentation de capital s'élève à 4.000,00 € et les primes d'émission s'élèvent à 2.400,00 €.

Licenciement économique

Quatre salariés ont été licenciés dans le cadre du plan de licenciement économique présenté aux représentants du personnel le 2 février 2009.

4.1.1.1.2 Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu au regard des éléments suivants :

Un plan de trésorerie 2010 qui intègre trois entrées complémentaires de trésorerie, à savoir un crédit d'impôt recherche de 131 K€, une avance remboursable et une subvention les deux octroyées par OSEO pour un total 180 K€ qui devrait permettre, même si l'on applique une décote sur la prévision de chiffre d'affaires 2010 (calculée sur la moyenne entre 2007 et 2009 des réalisations de chiffre d'affaires par rapport au budget) de disposer d'une trésorerie suffisante pour les 12 mois à venir à compter de la clôture de l'exercice

Un abaissement du point mort par la réduction de charges salariales et de charges structurelles sur l'exercice 2010

Une stratégie commerciale et financière déterminée et arrêtée en 2009 qui reste en cours de mise en œuvre et qui devrait déboucher sur la signature de nouveaux contrats commerciaux et la recapitalisation de la société par l'entrée de partenaires.

Compte tenu des perspectives d'activité 2010, la société devrait connaître une activité plus favorable lui permettant d'honorer ses dettes et de consolider sa structure financière.

4.1.I.1.3 Rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice (Comptes consolidés)

Comme indiqué en note 2 de l'annexe des comptes sociaux 2009, CYBERDECK SA n'est plus tenue à l'obligation d'établir ses comptes consolidés en normes IFRS.

Suite à la fusion de ses 2 filiales en décembre 2007, CYBERDECK SA n'est plus tenue à l'établissement de comptes consolidés.

Les comptes 2009 sont directement comparables aux comptes 2008.

4.1.I.1.4 Rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice (comptes sociaux).

4.1.I.1.5 Evolution des affaires, résultats et situation financière

Le recul observé par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse d'activité observée aux premiers et deuxième trimestres. Le quatrième trimestre a marqué le retour à un volume d'activité plus normal en dépit d'une situation économique mondiale dégradée.

La société entend bien mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour retrouver la croissance observée sur l'exercice 2007.

Si le manque de visibilité lié à la crise économique rend prudent sur toute projection fiable de croissance, la mise en œuvre d'importantes mesures de restructuration et d'organisation par la nouvelle équipe de direction devrait faire de 2009 une année de transition en faveur de la profitabilité.

CYBERDECK se positionne actuellement sur des affaires significatives en cours d'Appel d'Offre ou de négociation.

L'état d'avancement des négociations et les actions concrètes telles que la réalisation de projets pilotes incluant matériels et développements logiciels reflètent des échanges positifs.

4.1.I.1.6 Résultat de la société

Le chiffre d'affaires de la société s'établit à 2 637 k€ en 2009 contre 4 002 k€ en 2008.

Il a été réalisé en totalité au titre de l'activité borne interactive.

Compte-tenu des éléments explicatifs ci-dessus (cf.§1.4.1), le résultat d'exploitation s'établit à (513) k€ contre (450) k€ en 2008.

Le résultat financier s'élève à (1) k€ contre (12) k€ en 2008.

Le résultat exceptionnel s'élève à 258 k€ , contre (790) k€ en 2008. Il intègre principalement la reprise de provision pour dépréciation du mali technique de 292 K€ contre une dépréciation de 762 k€ en 2008.

Le résultat net de la société s'élève en 2009 à -125 k€, contre -1 251 k€ en 2008.

4.1.I. 1 7 Bilan de la société Cyberdeck

L'actif immobilisé net **est de 2 701 k€ en 2009, contre 2 479 k€ en 2008.**

Les capitaux propres de Cyberdeck, à 1 851 k€ contre 1 970 k€ en 2008, évoluent avec le résultat de l'exercice.

Les **provisions pour risques et charges** évoluent principalement sous l'effet de provisions d'exploitation à hauteur de 424 k€.

En 2009 les **stocks** s'élèvent en valeur nette à 215 k€ contre 342 k€ en 2008.

La trésorerie nette de la société s'élève au 31 décembre 2009 à (84) k€ contre 11 k€ en 2008.

Ce montant comprend l'avance du Factor à hauteur de 164 k€ en 2009 contre 296 k€ en 2008.

4.1.I.1.8 Information sur les délais de paiement

Pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2009, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent publier dans leur rapport annuel de gestion la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (Art.L441-6-1 et D441-4 du code de commerce).

Toutefois, pour le présent rapport établi en 2010 et relatif à l'exercice 2009, ne figure que le solde des dettes du seul exercice 2009 (l'entrée en vigueur du présent dispositif ayant été fixée au 1^{er} janvier 2009 et la loi n'étant pas rétroactive).

Dettes fournisseurs au 31/12/2009 : 445k €
 Factures à 30 jours : 156 k€
 Factures à 60 jours : 126 k€
 Factures > à 60 jrs : 163 k€

4.1.1.1.9 Evénements importants intervenus après la clôture

Au terme du Conseil d'Administration du 29 janvier 2010, 110 000 actions sont attribuées définitivement à Monsieur Philippe DUFEUTRELLE. 10 % de ces actions ne pourront pas être cédées avant le terme de ses fonctions. Trois salariés ont été licenciés dans le cadre du plan de licenciement économique présenté aux représentants du personnel le 26 février 2010.

4.1.1.1.10 Evolution prévisible et perspective

CYBERDECK se positionne sur deux offres produits à forte valeur ajoutée : Les solutions Visioguichet et les offres ILV (Information sur le lieu de vente). Ces deux offres ont fait l'objet d'actions de Recherche et développement très importantes durant le second semestre 2009.

Par ailleurs, trois secteurs sont ciblés par CYBERDECK sur 2010 et 2011 :

- La santé avec les terminaux « Patient »,
- La grande distribution avec les solutions ILV, géolocalisation et agrandissement virtuel des linéaires,
- Les services qui constituent également une source de profits importants dans l'installation, l'intégration et la maintenance de systèmes interactifs communicants.

L'offre Intranet CYBERDECK, reconnue par la clientèle, est dans un schéma de croissance.

4.1.1.1.11 Prises de participations et de contrôle

Néant.

4.1.1.1.12 Activité de Recherche et Développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charges de l'exercice s'élève à 348 k€ en 2009, contre 111 k€ en 2008.

Les efforts de R&D ont été principalement portés sur le développement de nouvelles solutions citées ci-avant.

4.1.1.1.13 Risques

Risques de marché :

- Risque de change

Il n'existe aucun risque de change au 31 décembre 2009.

- Risque actions et placement

Néant.

- Risque de taux

La société n'est exposée à aucun risque de taux.

- Risques réglementaires et juridiques :

Il n'existe pas de risque réglementaire ou juridique particulier au 31 décembre 2009, autres que ceux ayant fait l'objet d'une provision.

- Risques liés aux clients et aux financements des actifs d'exploitation :

Les litiges avec les clients ont été constatés en provisions pour dépréciation des créances douteuses.

La nouvelle stratégie de CYBERDECK, plus axée sur les grands groupes industriels et tertiaires ainsi que sur les administrations cherchant de la compétence et de l'innovation pour la réussite de leurs projets, permet de limiter les risques financiers de la société.

- Risques liés aux fournisseurs :

Il n'existe aucun risque particulier lié à la nature ou à l'importance relative des fournisseurs.

-Risques de liquidités :

Compte tenu du contexte économique global, et en particulier le niveau de Chiffre d'Affaires du premier trimestre 2010, CYBERDECK veille à la préservation de sa trésorerie disponible (report des dettes sociales et fiscales, optimisation de la dette fournisseurs).

Il n'existe pas de clauses de défaut.

- Risques pays :

Le chiffre d'affaires, les actifs et le résultat d'exploitation de la société étant quasi-intégralement localisés en France, la société n'est exposée à aucun risque pays.

- Risques technologiques :

Les technologies utilisées, que ce soit pour les composants matériels ou logiciels, sont des standards du marché produits par des sociétés reconnues pour leur fiabilité.

Chaque borne livrée fait l'objet d'un double contrôle qualité, l'un est réalisé par le service qui a produit la borne (service production ou le sous-traitant), l'autre par le service qui est en charge de l'installation. Des procédures de contrôle ont été rédigées à cette intention.

Le service Clients gère les installations avec le service après-vente assurant ainsi un meilleur suivi du client.

4.1.I.1.14 Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan ont été mentionnés dans l'annexe. Il n'existe pas de transaction particulière susceptible de présenter un risque pour la société, qui ne soit pas provisionnée.

4.1.I.1.15 Conséquences sociales de l'activité de la société

Emploi

L'effectif moyen de la société a diminué sur 2009.

Un plan de licenciement économique a été mis en place en février 2009 (cf. chapitre 2 supra) et les départs d'administratifs n'ont pas été remplacés.

Les surcroûts temporaires d'activité liés aux effets de saisonnalité sont gérés par des recours à la sous-traitance dans le domaine des installations et du SAV.

La politique de la société en terme d'emploi pour 2010 est liée à l'évolution de son activité et de la conjoncture économique dans le cadre d'un contrôle stricte de la masse salariale.

La société dispose cependant de l'effectif lui permettant de mener à bien ses objectifs de croissance et de rentabilité.

Rémunération

La masse salariale a diminué de 23,5% en 2009 par rapport à 2008. Cette diminution est liée essentiellement à la baisse de l'effectif moyen.

Formation

Les dépenses de formation visent au maintien et à l'amélioration des connaissances techniques des collaborateurs.

Sous-traitance

La sous-traitance concerne de manière habituelle, les activités de fabrication.

Les gros volumes sont sous-traités, tandis que les petites séries sont réalisées en interne.

4.1.I.1.16 Conséquences environnementales de l'activité de la société

L'activité ne présente pas de risques ni conséquences significatives en matière environnementale.

4.1.2 Rapport JURIDIQUE

4.1.2.II.1 Approbation des comptes et proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 125 477,13 € et d'approuver son affectation en report à nouveau.

Après affectation, le report à nouveau s'établirait ainsi à (8 661 259,71) €.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale statuant sur les comptes 2008 a constaté que les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée les 29 juin et 6 juillet 2009. Faute d'atteindre le quorum, ces AGE n'ont pas pu se tenir.

4.1.2.II.2 Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

4.1.2.II.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 233 quater et quinquies du CGI que les comptes de l'exercice n'intègrent aucun montant dont la déductibilité n'est pas admise par l'Administration Fiscale en vertu des articles 39-4 et 39-5 du CGI.

4.1.2.II.4 Information sur le capital

4.1.2.II.4.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2009, le capital et les droits de vote se répartissent comme suit

Actionnaires	Nbre d'actions	% de détention	Nbre de dts de vote double	Nbre total de dts de vote	% des dts de vote
P. Dufeutrelle	200 001	0.82%	1	200 002	0.82%
P. Bellin	1	0.00%	0	1	0.00%
C. ROSSI-Dufeutrelle	1	0.00%	0	1	0.00%
Total dirigeants	200 003	0.82%	1	200 004	0.82%
M. Costaz	72 500	0.30%	0	72 500	0.30%
E. Appelgren	50 000	0.21%	0	50 000	0.21%
P. Torres	17 500	0.07%	0	17 500	0.07%
Total salariés au nominatif	140 000	0.58%	0	140 000	0.58%
K. Amari	3 078	0.01%	3 078	6 156	0.03%
G. Dourlens	1 000	0.00%	0	1 000	0.00%
S. Kroutinsky	102	0.00%	102	204	0.00%
C. Brouste	18	0.00%	18	36	0.00%
J. Point	10	0.00%	10	20	0.00%
C. Lagarrigue	120	0.00%	100	220	0.00%
A. Bideau	1	0.00%	1	2	0.00%
J.-P Gitenay	1	0.00%	1	2	0.00%
Philippe Santini	1	0.00%	1	2	0.00%
JL & V. Alzonne	1	0.00%	1	2	0.00%
Total autres actionnaires au nominatif	4 332	0.02%	3 312	7 644	0.03%
Total actionnaires financiers	0	0.00%	0	0	0.00%
Casalva (1)	2 275 107	9.37%	0	2 275 107	9.37%
Actionnaires au porteur	21 664 456	89.21%	0	21 664 456	89.20%
Total Public	23 939 563	98.58%	0	23 939 563	98.57%

Titres en autodétention	0	0.00%	0	0	0.00%
Total	24 283 898	100.00%	3 313	24 287 211	100.00%

(1) La Société n'a reçu aucune information relative à cet actionnaire depuis la déclaration de franchissement de seuil du 26 juillet 2006. Ce nombre d'actions apparaissait sur l'étude sur les titres au porteur identifiable, reflétant l'actionariat de la société au 25/05/07.

Au 31 décembre 2009, Il n'existe pas de participation au capital des salariés au titre de Plans d'épargne d'entreprise ou de Fonds Communs de Placement d'Entreprise.

Il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. La société n'a pas connaissance de conventions prévoyant de telles restrictions en application de l'article L.233-11 du code du commerce.

Il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, autres que les droits de vote double, conférés par l'article 13 des statuts à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires et qui puissent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Il n'existe pas d'accord conclu par la société qui pourrait être modifié ou prendre fin en cas de changement de contrôle de la société.

Le quorum n'ayant pas été atteint dans les Assemblées Générales Extraordinaires, aucune des délégations sollicitées pour une augmentation de capital n'a pu être votée.

4.1.2.II.4.2 Franchissement de seuil

Aucun franchissement de seuil en 2009 n'a été porté à la connaissance de la société.

4.1.2.II.4.3 Titres d'autocontrôle

Néant

4.1.2.II.4.4 Bons de souscription de parts de créateurs et actions gratuites

En 2009, aucun plan de bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise n'a été mis en place.

Bons de créateurs d'entreprise :

Les plans de bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise se détaillent comme suit, au 31/12/09 :

Plan	Date de mise en place	Nb de BSPCE attribués à l'origine	Nb de BSPE exerçables à compter du 31/12/09	Equivalent en nombre d'actions	Prix d'exercice par action	Date limite d'exercice
Plan BCE 8	22/12/2005	2 012 700	585 700	585 700	0.32 €	21/12/2010
Plan BCE 11	14/06/2007	158 090	23 000	23 000	0.38 €	14/06/2012
Total		2 905 790	659 200	659 200		

Attribution d'actions gratuites

Plan	Date de mise en place	Nbre d'actions gratuites attribuées	Nbre d'actions gratuites acquises	Date d'acquisition définitive	Date de cession possible
Plan 2	10/11/06	200 000	200 000	10/11/2008	10/11/2010
Plan 3	18/01/08	110 000	0	18/01/2010	18/01/2012

Incidence des actions potentielles sur le nombre d'actions :

L'impact sur le capital lié à l'exercice de ces bons et à la création des actions gratuites correspondant est égal à 2,9 % du capital de la société au 31/12/09, contre 3,0 % en 2008.

Actions propres :

Aucune action propre n'est détenue au 31.12.2009.

4.1.2.II.4.5 Opérations réalisées en 2009 par les dirigeants et personnes assimilées

Nom et prénom	Fonction	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix Unitaire	Montant de l'opération
DUFEUTRELLE Philippe	P-DG	Cession	22/09/09	0,19 €	1 481,66 €
ROSSI-DUFEUTRELLE Chantal	Administrateur	Cession	21/09/09	0,16 €	22 148,40 €
ROSSI-DUFEUTRELLE Chantal	Administrateur	Cession	22/09/09	0,19 €	516,79 €

4.1.2.II.5 Administration et contrôle de la société

4.1.2.II.5.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par chacun des mandataires sociaux.

M. Philippe DUFEUTRELLE

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Cyberdeck SA depuis le 6 mars 2009
 Directeur Général Délégué de Cyberdeck SA jusqu'au 6 mars 2009

M. Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE

Administrateur de Cyberdeck SA depuis le 27 février 2009

M. Patrick BELLIN

Administrateur de Cyberdeck SA depuis le 27 février 2009
 Gérant de la SARL T & C CONSEIL à Paris

M. Jean Luc ALZONNE

Administrateur de Cyberdeck SA. jusqu'au 6 mars 2009.

M. Eric DELMAERE

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Cyberdeck SA jusqu'au 6 mars 2009

4.1.2.II.5.2 Nomination et renouvellement des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs nommés en cours de vie sociale est de six années. Les fonctions expirent à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout administrateur sortant est rééligible.

4.1.2.II.5.3 Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

Mandataire social et administrateurs	Rémunération totale et avantages		Autres avantages		Dont versée par les sociétés contrôlées
	Fixe	Prime variable sur objectifs N-1	Nombre BCE attribués	Nombre Actions gratuites attribuées	
M. Eric DELMAERE	17 k€	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Philippe DUFEUTRELLE	96 k€	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Jean-Luc ALZONNE	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Mme Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Patrick BELLIN	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

4.1.2.II.5.4 Direction de la société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et dans les conditions fixées par les statuts.

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 15 septembre 2006, décidé de confier la direction générale de la Société Cyberdeck à Monsieur Eric DELMAERE, Président du conseil d'administration; Monsieur Philippe DUFEUTRELLE assurant les fonctions de Directeur général délégué.

Au terme de l'Assemblée générale du 27 février 2009 :

- Mme Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE, demeurant Place Maréchal Lyautey à Lyon (69), et M. Patrick BELLIN, demeurant rue du château à Rueil (92), sont nommés administrateurs.

Au terme du Conseil d'administration du 6 mars 2009 :

- M. Philippe DUFEUTRELLE, demeurant Place Maréchal Lyautey à Lyon (69), est nommé Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la société en remplacement de M.Eric DELMAERE,
 - M. Philippe DUFEUTRELLE démissionne de ses fonctions de Directeur Général Délégué,
 - M. Jean Luc ALZONNE démissionne de son mandat d'administrateur,
 - M. Eric DELMAERE démissionne de son mandat d'administrateur.

Monsieur Eric DELMAERE n'a plus aucune fonction dans la société depuis le 6 mars 2009.

4.1.2.II.6 Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Il n'y a eu aucune convention visée par l'article L225-38 conclue en 2008.

Seule une convention libre de « mission juridique » pour la période de avril à décembre 2009 relevant de l'article L 225-39 du Code de commerce, portant sur des opérations courantes et conclue à des conditions normales a été conclue entre Madame Rossi-Dufeutrelle et la Société Cyberdeck.

Conformément aux dispositions du présent article, cette convention a été communiquée par le Président aux membres du conseil d'administration et aux commissaires aux comptes.

4.1.2.II.7 Programme de rachat par la société de ses propres actions et autorisation d'annulation des actions rachetées par voie de réduction de capital

L'autorisation de programme de rachat, valable jusqu'au 31 décembre 2010, n'a pas été utilisée.

Aucune autorisation d'annulation des actions rachetées n'est en cours.

Il sera sollicité un nouveau programme de rachat d'actions à l'Assemblée générale ordinaire et d'annulation à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2010.

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Le 24 mars 2010

4.2 Rapport du Conseil d'administration du 15 avril 2010 à l'AGE du 21/06/10

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2010

L'an deux mille dix, le quinze avril 2010 à 9 heures,

Les administrateurs de la société CYBERDECK se sont réunis en Conseil, 7, allée Moulin Berger, 69130 Ecully, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés:

Monsieur Philippe DUFEUTRELLE
Madame Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE
Monsieur Patrick BELLIN

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

M. Philippe DUFEUTRELLE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1.1 ORDRE DU JOUR

- Précisions relatives au Principe de Continuité d'exploitation retenu par le Conseil d'administration du 24 mars 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Conseil d'administration précise que :

« Le principe de continuité d'exploitation a été retenu au regard des éléments suivants :

Un plan de trésorerie 2010 qui intègre trois entrées complémentaires de trésorerie, à savoir un crédit d'impôt recherche de 131 K€, une avance remboursable et une subvention les deux octroyées par OSEO pour un total 180 K€ qui devrait permettre, même si l'on applique une décote sur la prévision de chiffre d'affaires 2010 (calculée sur la moyenne entre 2007 et 2009 des réalisations de chiffre d'affaires par rapport au budget) de disposer d'une trésorerie suffisante pour les 12 mois à venir à compter de la clôture de l'exercice

Un abaissement du point mort par la réduction de charges salariales et de charges structurelles sur l'exercice 2010
Une stratégie commerciale et financière déterminée et arrêtée en 2009 qui reste en cours de mise en œuvre et qui devrait déboucher sur la signature de nouveaux contrats commerciaux et la recapitalisation de la société par l'entrée de partenaires.

Compte tenu des perspectives d'activité 2010, la société devrait connaître une activité plus favorable lui permettant d'honorer ses dettes et de consolider sa structure financière. »

Le conseil d'administration modifie en ce sens :

- son RAPPORT DE GESTION au paragraphe 4.1.1.2 *Continuité d'exploitation*
- et son ANNEXE relative aux comptes sociaux au paragraphe 2.1.1 *Référentiel comptable* alinéa 3.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

LE PRESIDENT

Philippe DUFEUTRELLE

UN ADMINISTRATEUR

Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE

4.3 Rapport du Président du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'Entreprise et le Contrôle Interne

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 al. 6 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport, en tant que Président du Conseil pour vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les informations relatives à la gouvernance et aux procédures de contrôle interne mises en place par la société pour l'exercice 2009.

Le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition du Conseil d'administration

La société CYBERDECK est une société anonyme à conseil d'administration composé de trois administrateurs. Il n'existe pas de membres du Conseil élus par les salariés. Chaque administrateur est tenu par les statuts de détenir au moins une action.

- **Président :**
M. Philippe DUFEUTRELLE
Son mandat d'administrateur, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2008 court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2013.
- **Autres administrateurs :**
Mme Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE
Son mandat d'Administratrice court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2014.
- M. Patrick BELLIN**
Son mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2014.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par chacun des mandataires sociaux.

M. Philippe DUFEUTRELLE

Il a été nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Cyberdeck SA par le Conseil d'Administration du 6 mars 2009

Précédemment, Il a été nommé Administrateur et Directeur Général Délégué par cooptation par le Conseil d'administration du 19 septembre 2006 et cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007.

M. Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE

Elle a été nommée Administratrice par l'Assemblée Générale du 27 février 2009.

Epouse de M. Dufeutrelle, Elle est Doctorante en science de gestion et membre de l'Institut Français des Administrateurs (IFA). Elle a exercé différentes fonctions au Tribunal de Grande Instance puis à la Cour d'Appel de Versailles. Elle a également été chargée de cours de droit à l'Université François Rabelais de Tours et à l'Ecole supérieure de commerce de Tours/Poitiers.

M. Patrick BELLIN

Il a été nommé Administrateur par l'Assemblée Générale du 27 février 2009.

Il est Gérant de la société T&C Conseil à Paris. Il a exercé différentes fonctions de Direction au sein des sociétés Cires Telecom, TowerCast, GTS Omnicom, 9 Telecom, ETDE et IBM France notamment.

M. Jean Luc ALZONNE

Il a été nommé Administrateur par cooptation par le Conseil d'administration du 12 octobre 2006 et sa nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007.

Il a démissionné de son mandat d'administrateur le 6 mars 2009.

M. Eric DELMAERE

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Cyberdeck SA jusqu'au 6 mars 2009

Il a été nommé à ces fonctions par décision du Conseil d'administration en date du 15 septembre 2006, il a été révoqué en date du 6 mars 2009 par le Conseil d'Administration.

Il a démissionné de son mandat d'administrateur le 6 mars 2009.

Fonctionnement

Compte tenu de la taille de la société, il n'a pas encore été mis en place un règlement intérieur du Conseil d'administration, ni de comités et l'ensemble des fonctions sont assurées par le Conseil d'administration. Celui-ci s'appuie sur les travaux réalisés par les responsables de services.

Les décisions de gestion quotidienne sont prises par le Président Directeur Général.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2009. Chaque administrateur était présent ou représenté.

Le conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit choisi par le Président. Aucune forme spéciale n'est requise pour les convocations.

Les Commissaires aux comptes de la société ont été convoqués à l'occasion des séances consacrées :

- A l'examen et l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2008,
- A l'examen de la nouvelle stratégie d'orientation de la politique de l'entreprise qui devrait permettre d'assurer la pérennité et le développement de la société
- A l'examen et l'arrêté des comptes semestriels au 30/06/09.

Les principales décisions adoptées au cours de l'exercice 2009 sont :

- Examen et arrêté du chiffre d'affaires annuel 2008,
- Révocation de l'ancien P-DG et nomination d'un nouveau P-DG,
- Examen et arrêté des comptes au 31/12/08,
- Convocation des AG Ordinaire et Extraordinaire du 29/06/09,
- Validation de la nouvelle stratégie d'orientation de la politique de l'entreprise suite au CA du 11/05/09,
- Arrêté des comptes semestriels au 30/06/09.

Les procès verbaux du Conseil d'administration sont préparés par la direction financière de la société en collaboration avec des conseils juridiques externes.

Evaluation des organes de direction

Il n'existe pas de critères formalisés d'évaluation des membres des organes de direction. Ils reposent selon les cas sur la base des compétences, l'expérience d'un secteur ou les capacités en matière de management et de gestion.

Jetons de présence

Les statuts ne prévoient aucune règle en matière d'attribution ou de répartition des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration. Aucun jeton de présence n'a été distribué au titre de 2009, et, à ce jour, il n'est pas prévu d'en distribuer en 2010.

Règles en matière d'opération sur titre

Chaque administrateur est tenu par les statuts de détenir au moins une action. Il n'existe pas d'autres règles en matière d'opération sur titre.

Intérêt des dirigeants dans la société**Rémunérations et avantages de toutes natures directs et indirects pour chaque mandataire**

Les rémunérations versées par la société aux membres du Conseil d'administration (rémunérations brut avant impôts) sont présentées de façon individuelle dans le rapport de gestion sur les comptes 2009 au paragraphe [4.1.II.5.3](#) "Rémunérations reçues et avantages reçus par les mandataires sociaux".

BSPCE consenties aux mandataires sociaux et options levées pendant l'exercice

Les BSPCE consenties aux mandataires sociaux et options levées pendant l'exercice sont détaillés au paragraphe [4.1.II.4.4](#) « Bons de souscription de parts de créateurs et actions gratuites » du rapport de gestion.

Informations sur la nature et importance des opérations conclues entre la société et son Directeur Général, ses administrateurs, les actionnaires détenant une fraction du capital et des droits de vote supérieurs à 10%

Il n'existe aucune autre opération de cette nature conclue entre la société et tout actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 10% du capital ou des droits de vote. Il n'existe aucune convention réglementée conclue depuis le 31 décembre 2009 ni aucune convention réglementée conclue entre la société et un membre de la famille des mandataires sociaux de la société.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes de direction

Néant

Actifs appartenant aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant.

Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans une filiale de l'émetteur, ou chez un client ou fournisseurs.

Néant

Mention des schémas d'intéressement du personnel

Intéressement et participation

Néant.

Informations sur les BSPCE consentis aux 10 premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

BSPCE attribués durant l'exercice	Néant
BSPCE levés durant l'exercices	
Nombre Total de BSPCE levés	20 000
Equivalent en nombre d'actions	20 000
BSPCE annulés durant l'exercices	
Nombre Total de BSPCE annulés	30 500
Equivalent en nombre d'actions	30 500
BSPCE attribués durant l'exercices	Néant

Procédures de contrôle interne

Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Cyberdeck ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Description synthétique des procédures de contrôle existantes

Au regard des indications données par le Directeur Général et le Conseil d'administration, il ressort que la société a mis en place des procédures de contrôle interne spécifiques par service qui ont évolué avec le changement de gouvernance intervenu le 6 mars 2009.

Une mission de coordination et de supervision est directement assurée par le Directeur Général avec l'assistance des Commissaires aux comptes.

a) Direction Générale

Elle met en œuvre des réunions de suivis et des indicateurs permettant d'assurer un contrôle rigoureux et régulier de l'activité de la société :

- Utilisation d'un WorkFlow mis en place par l'ADV, pour la gestion des commandes par l'ensemble des acteurs de l'entreprise.
- Réunion hebdomadaire groupée avec les directions technique, commerciale et financière concernant :
 - o le carnet de commande,
 - o la planification des livraisons,
 - o le traitement des difficultés éventuelles,
 - o le maintien d'une production à flux tendue,
 - o l'optimisation des plans de charge des installateurs,
- réunion hebdomadaire groupée avec les directions techniques et achats relative aux évolutions techniques nécessaires pour améliorer la qualité des produits et les délais de fabrication,
- suivi mensuel des produits commercialisés avec le service commercial de manière à :
 - o disposer en permanence d'une liste de produit en attente d'être développés,
 - o être capable d'anticiper sur les besoins du marché,
 - o assurer les évolutions nécessaires des produits existants,

La Direction Générale assure également la validation des règlements de factures, des demandes d'achat, ainsi qu'une participation à toutes les réunions de lancement de projets spécifiques.

Compte tenu de la taille de l'entreprise et la conjoncture économiques, tous les engagements de dépenses sont visés par le responsable du service demandeur, la direction financière et la direction générale.

Les perspectives d'amélioration de contrôle interne pour l'exercice 2010 visent l'amélioration des indicateurs existants et du reporting automatique sur certaines activités et données.

b) Missions comptables, administratives et juridiques :

Le suivi de la société est assuré en interne par une équipe de quatre personnes placées sous la responsabilité du Directeur Général.

Les missions de ce service concernent :

- les ressources humaines,
- l'administration des ventes,
- la comptabilité, la gestion, la trésorerie, les inventaires physiques,
- le juridique et l'administratif.

Des logiciels de gestion intégrée permettent la bonne gestion des activités de comptabilité, paie, gestion des stocks, achats et ventes, et trésorerie.

Des procédures internes, décrivent les processus de circulation de l'information et de validation, et désignent les personnes habilitées à engager les services ou la société.

Les budgets sont établis annuellement et leurs suivis sont pointés mensuellement, avec analyse des écarts constatés.

Des «reporting» mensuels permettent de suivre l'évolution du chiffre d'affaires, des marges et du niveau des stocks, de la trésorerie, l'état des commandes, des livraisons en cours, les contrats et litiges en cours, ainsi que l'évolution de l'effectif.

Les travaux nécessitant des compétences spécifiques sont réalisés en collaboration avec des conseils extérieurs.

Les perspectives d'amélioration 2010 concernent l'optimisation des tâches.

c) Mission de production, installation et maintenance, support client :

Cette fonction est assurée en interne par une équipe de 10 personnes dont un directeur technique. Les installations et maintenances sont partiellement sous-traitées.

Depuis 2009, les missions de production, d'installation, maintenance, support client sont remplies par une équipe de 10 personnes dont un directeur technique.

Les installations et maintenances sont partiellement sous-traitées sous le contrôle direct du directeur technique.

Ce pôle gère l'ensemble des lignes de produits Cyberdeck pour leur production, installation et maintenance.

Les procédures mises en place pour assurer le contrôle interne concernent :

-> Pour la production

- le fonctionnement du service : l'élaboration d'un document spécifique décrivant le fonctionnement du service a permis son optimisation dans le cadre d'une démarche proche de celle de l'ISO,
- élaboration d'un planning hebdomadaire de production ainsi que des dossiers de suivi individuels par client,
- contrôle des achats et des stocks,
- double contrôle de la facturation fournisseurs par la comptabilité et l'opérateur ayant saisi la commande,
- le contrôle qualité systématique des produits avant expédition,
- l'alimentation d'une base de donnée autorisant la traçabilité des produits.

-> Pour l'installation la maintenance et le SAV

- réunions hebdomadaires pour arrêter les plannings de livraison et installation,
- contrôles quotidiens du traitement des demandes de SAV,
- validation par un procès verbal soumis au client lors de chaque intervention sur site.

-> Pour le support client (support téléphonique utilisateurs, Info gérance du parc, recette des applications logiciels développées par le service R&D, configuration des PC équipant les bornes)

- réunions hebdomadaires de planification des préparations de PC et recettes logiciels,
- mise en place d'indicateurs de performance,
- utilisation d'un outil de help desk assurant la traçabilité des dossiers SAV,
- mise en œuvre de cahier de recette logiciel fournis par la R&D

Les perspectives d'amélioration pour l'exercice 2010 concernent l'amélioration constante de la qualité des interventions terrains, la prise en compte croissante des retours terrain, l'amélioration du taux de qualité, ainsi que l'optimisation des stocks et des prix de revient.

L'appel à la sous-traitance spécialisée doit permettre d'améliorer significativement le coefficient de rentabilité du SAV.

d) Mission Achats :

La fonction achat est assurée par le responsable des achats. Les procédures mises en œuvre concernent :

- l'approbation préalable et systématique des produits à commander afin de satisfaire à l'ensemble des contraintes techniques,
- la recherche permanente de nouveaux fournisseurs et solutions permettant de bénéficier des prix, des délais, des encours et des stocks les plus compétitifs,
- la renégociation systématique des prix dès qu'une commande atteint un certain volume,
- la relance et le suivi permanent des fournisseurs pour éviter tout retard de livraison.

Les perspectives d'amélioration 2010 concernent l'optimisation des coûts d'achats ainsi que la réalisation de partenariats croisés avec certains fournisseurs.

e) Mission de R&D :

Cette fonction est assurée en interne par une équipe de deux personnes dont le directeur R&D. Ce pôle conçoit les parties logicielles et matériel des bornes.

Chaque projet est géré selon la procédure suivante :

- Re-formulation du besoin du client pour vérifier la bonne prise en compte de toutes les fonctions souhaitées, avec rédaction de spécifications techniques,
- Elaboration d'un plan de validation qui sera mis en œuvre lors de la recette du système,
- Développement du système conformément aux spécifications définies, avec tests unitaires des fonctions développées,
- Pré-intégration du système sur site pour le tester dans son environnement final et lever en amont tout risque de dysfonctionnement,
- Phase de recette interne pour détecter et corriger les éventuelles anomalies,
- Validation sur site du système. Cette phase correspond à l'exécution de la recette avec le client et se conclue par l'acceptation du système.
- Maintenance en condition opérationnelle pour évaluer le système dans un réel contexte opérationnel et sur une période prolongée.

Les perspectives d'amélioration pour l'exercice 2010 portent sur le renforcement constant des échanges avec le service client, ainsi que sur l'intensification de l'effort de formation dispensé par la R&D au service client, commerciaux et support avant vente. La R & D doit s'impliquer fortement dans les mises en œuvre des nouvelles solutions logicielles concernant le visio-guichet, les terminaux bed-side et les applicatifs ILV.

f) Mission commerciale :

Cette fonction est assurée en interne par une équipe de six personnes dont un Directeur commercial. Les procédures de contrôle interne concernent :

- la revue régulière des tarifs,
- le contrôle systématique du niveau de marge,
- le suivi des budgets (communication, marketing, frais divers...),
- le suivi des objectifs commerciaux individuels,
- la vérification mensuelle des frais engagés.

Les perspectives d'amélioration pour 2010 portent sur le contrôle de la marge par commande et la concrétisations des objectifs.

Le service sera étoffé avec les recrutements en cours.

g) Mission Design et Marketing :

Cette fonction est assurée par le responsable Design. Il gère la communication de Cyberdeck ainsi que la production des signalétiques et interfaces clients.

Les procédures internes mises en place concernent :

- le respect de la charte graphique avec création ou validation des principaux documents avant diffusion,
- l'élaboration d'un planning hebdomadaire de production de signalétique client,
- la recherche permanente de l'amélioration des techniques et coûts de réalisations,
- le contrôle qualité systématique des produits fournisseurs.

Les perspectives d'amélioration pour l'exercice 2010 portent sur l'optimisation des coûts et techniques de réalisation ainsi que la refonte du site web.

LIMITATIONS EVENTUELLES APORTEES AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Conformément à la loi 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, la direction de la Société est assumée par mes soins avec le titre de Directeur général.

Le conseil d'administration du 6 mars 2009 m'a désigné pour assumer la Direction Générale de la société.

Le Président du Conseil d'administration

4.4 - COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

CYBERDECK SA					
Comptes sociaux au 31 décembre 2009 (exprimés en k€)					
BILAN ACTIF					
<i>Rubriques</i>	<i>Notes</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort & Provisions</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital souscrit non appelé					
Concessions, brevets, et droits similaires		139	131	8	22
Fonds de commerce		3 183	-584	2 599	2 307
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	3 322	-715	2 607	2 330
Installations techniques, matériel, outillage		5	-5	0	0
Autres immobilisations corporelles		314	-257	57	115
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	319	262	57	115
Participations mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		37		37	34
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	37	0	37	34
ACTIF IMMOBILISE		3 679	-977	2 701	2 479
Matières premières, approvisionnements		253	-93	160	257
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis		120	-64	55	53
Marchandises		0		0	32
STOCKS ET EN-COURS	6	372	-157	215	342
AV.ET ACPTES VERSES/COMMANDES		11	0	11	21
Créances clients et comptes rattachés	7	867	-62	805	565
Autres créances	8	311		311	311
CREANCES		1 178	-62	1 116	876
COMPTES DE REGULARISATION (Charges Constatée Avance)	9	62		62	82
Autres titres					0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10	0	0	0	0
DISPONIBILITES	10	80	0	80	307
ACTIF CIRCULANT		1 704	-219	1 485	1 629
TOTAL GENERAL		5 383	-1 197	4 186	4 108

CYBERDECK SA			
Comptes au 31 décembre 2009 (exprimés en k€)			
BILAN PASSIF			
<i>Rubriques</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital social ou individuel		4 857	4 853
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 655	5 653
Autres réserves et report à nouveau		-8 536	-7 284
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-125	-1 251
CAPITAUX PROPRES	11	1 851	1 970
Provisions pour risques		424	106
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	424	106
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13	164	296
Emprunts et dettes financières divers		474	8
DETTES FINANCIERES		638	304
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	15	28	72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		445	705
Dettes fiscales et sociales		371	450
DETTES D'EXPLOITATION	15	816	1 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes			
DETTES DIVERSES		0	0
COMPTES DE REGULARISATION (Produits constatés d'avance)	9	430	500
DETTES		1 911	2 032
TOTAL GENERAL		4 186	4 108

CYBERDECK SA Comptes au 31 décembre 2009 (exprimés en k€)			
COMPTE DE RESULTAT			
<i>Rubriques</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 637	4 002
Production immobilisée et stockée		27	10
Subventions d'exploitation		0	10
Reprises sur amortissements et provisions		71	105
Transfert de charges		7	11
Autres produits		162	9
PRODUITS D'EXPLOITATION	16	2 903	4 148
Achats de marchandises		+44	-22
Variation de stock (marchandises)		-51	-12
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-656	-1 513
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-64	-88
Autres achats et charges externes		-819	-967
Impôts, taxes et versements assimilés		-69	-85
Salaires et traitements		-891	-1 171
Charges sociales		-402	-520
DOTATIONS D'EXPLOITATION	17		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-81	-67
Sur actif circulant : dotations aux provisions		-34	-59
Pour risques et charges : dotations aux provisions		-378	-61
Autres charges		-16	-34
CHARGES D'EXPLOITATION		-3 417	-4 599
RESULTAT D'EXPLOITATION		-513	-450
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés		0	6
Différences positives de change		1	6
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS		1	11
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		-2	-20
Malis de fusion		0	0
Différences négatives de change		0	-3
CHARGES FINANCIERES		-2	-23
RESULTAT FINANCIER	18	-1	-12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-515	-462
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	8
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1	2
Reprises sur provisions et transferts de charges		350	36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		352	46
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-33	-36
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		-9	-4
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-52	-796
CHARGES EXCEPTIONNELLES		-94	-835
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19	258	-790
Impôts sur les bénéfices	20	131	0
RESULTAT NET		-125	-1 251

CYBERDECK SA		
Comptes au 31 décembre 2009 (exprimés en k€)		
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	-125	-1 251
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	107	878
- Amortissements	81	829
- Provisions	26	49
- Transferts de charges au compte de charge à répartir	0	0
- Mali de fusion	0	0
- Plus et moins values de cession	0	0
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation:	-537	727
- <i>Variation de stocks</i>	<i>127</i>	<i>119</i>
- <i>Variation des clients</i>	<i>-354</i>	<i>598</i>
- <i>Variation des fournisseurs</i>	<i>-240</i>	<i>-129</i>
- <i>Autres variations</i>	<i>-70</i>	<i>139</i>
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation (A)	-555	354
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	-18	-136
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	4
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières (1)	-3	0
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	0	1
Flux de trésorerie provenant de (affecté aux) opérations d'investissement (B)	-12	-131
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à augmentation de capital	6	25
Remboursement d'apports ou d'avances en compte courant		
Avances en compte courant des actionnaires	-8	0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts et de dettes financières diverses	504	
Remboursements d'emprunts et d'avances diverses	-30	-3
Flux de trésorerie provenant de (affecté aux) opérations de financement (C)	472	22
Variation de trésorerie (A + B + C)	-95	245
Trésorerie à l'ouverture (E)	11	-234
Trésorerie à la clôture (A + B + C + E)	-84	11
(1) Les dettes sur immobilisations sont portées en diminution des investissements		
Trésorerie à la clôture :		
* Valeurs mobilières de placement	0	0
* Disponibilités	80	307
* Concours bancaires (Factor + Int. courus)	-164	-296
Trésorerie en fin de période	-84	11

4.5 - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2009

L'ensemble des données présentées ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes de l'exercice 2009.

Les comptes sociaux annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2010.

CYBERDECK SA est une société cotée sur NYSE-EURONEX PARIS, Compartiment C.

1- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nouveau Conseil d'Administration et nouvelle Direction Générale

Au terme de l'Assemblée générale du 27/02/2009, Mme Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE, demeurant Place Maréchal Lyautey à Lyon (69), et M. Patrick BELLIN, demeurant rue du château à Rueil (92), sont nommés administrateurs.

Au terme du Conseil d'administration du 06/03/09 :

- M. Philippe DUFEUTRELLE, demeurant Place Maréchal Lyautey à Lyon (69), est nommé Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la société en remplacement de M.E.DELMAERE, révoqué,
- M. Philippe DUFEUTRELLE démissionne de ses fonctions de Directeur Général Délégué,
- M. Jean Luc ALZONNE démissionne de son mandat d'administrateur,
- M. Eric DELMAERE démissionne de son mandat d'administrateur.

Monsieur Eric DELMAERE, ancien P-DG, n'a plus aucune fonction dans la société

Augmentation de capital par la réalisation de BSPCE :

20 000 BSPCE sont exercés pendant l'exercice. L'augmentation de capital s'élève à 4.000,00 € et les primes d'émission s'élèvent à 2.400,00 €.

Licenciement économique

Quatre salariés ont été licenciés dans le cadre du plan de licenciement économique présenté aux représentants du personnel le 2 février 2009.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Préambule

Suite à la fusion absorption de ses 2 filiales en 2007, CYBERDECK SA n'est plus tenue à l'établissement de comptes consolidés.

Les normes IFRS n'étant applicables qu'aux seuls comptes consolidés, les comptes sociaux de CYBERDECK SA sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

2.1.1 Référentiel comptable

Les comptes individuels ont été établis conformément aux textes applicables en France et notamment aux recommandations du règlement 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable.

La société CYBERDECK clôture ses comptes au 31 décembre.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu au regard des éléments suivants :

Un plan de trésorerie 2010 qui intègre trois entrées complémentaires de trésorerie, à savoir un crédit d'impôt recherche de 131 K€, une avance remboursable et une subvention les deux octroyées par OSEO pour un total 180 K€ qui devrait permettre, même si l'on applique une décote sur la prévision de chiffre d'affaires 2010 (calculée sur la moyenne entre 2007 et 2009 des réalisations de chiffre d'affaires par rapport au budget) de disposer d'une trésorerie suffisante pour les 12 mois à venir à compter de la clôture de l'exercice

- Un abaissement du point mort par la réduction de charges salariales et de charges structurelles sur l'exercice 2010

- Une stratégie commerciale et financière déterminée et arrêtée en 2009 qui reste en cours de mise en œuvre et qui devrait déboucher sur la signature de nouveaux contrats commerciaux et la recapitalisation de la société par l'entrée de partenaires.

2.1.2 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

CYBERDECK SA procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données en annexes.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Les estimations sont notamment utilisées dans le cadre de la mise en œuvre des tests de dépréciation sur les fonds de commerce, de l'estimation des provisions (provisions pour clients douteux et pour risques).

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

2.2 Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce :

Le poste fonds de commerce correspond essentiellement au mali technique généré par l'absorption par fusion de patrimoine de CYBERDECK DIRECT, ayant pris effet au 31 décembre 2007.

Le mali technique n'est pas amorti. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque date de clôture, conformément au règlement CRC n° 2002-10.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité qui correspond aux cash-flows prévisionnels actualisés sur une période déterminée, avec prise en compte d'une valeur terminale. Les calculs de cash-flows et d'actualisation sont effectués en application de la norme, sans prendre en compte la structure financière et l'effet d'impôt (compte tenu du niveau des reports déficitaires, il n'y a pas de différence entre les cash-flow avant et après impôt).

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes : taux d'actualisation de 12% (calculé à partir d'un taux sans risque, majoré d'une prime de risque qui tient compte notamment du secteur d'activité), horizon explicite retenu de 5 ans, prévisions de croissance de chiffres d'affaires sur 5 ans (2010 – 2014) de 31,7 % et valeur terminale déterminée en retenant une hypothèse de croissance à l'infini de zéro par prudence (la valeur terminale représente 64% de la valeur globale).

Au 31/12/2008, Les principales hypothèses retenues étaient les suivantes : taux d'actualisation de 12%, horizon explicite retenue de 5 ans, prévisions de croissance de chiffres d'affaires sur 5 ans (2009 – 2013) de 20,2 % et valeur terminale déterminée en retenant une hypothèse de croissance à l'infini de zéro par prudence (la valeur terminale représente 64% de la valeur globale).

Le fonds de commerce de CYBERDECK DIRECT étant devenu indissociable de celui de CYBERDECK SA, les tests de dépréciation du mali technique sont réalisés au niveau des prévisions de trésorerie de l'entité CYBERDECK SA.

Frais de développement :

Les frais de recherche et développement sont immédiatement constatés en charges.

Autres immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'achat pour les logiciels achetés. Elles incluent également des éléments issus d'un apport en nature effectué par les fondateurs à la création de la société Cyberdeck.

Les logiciels achetés par l'entreprise sont amortis sur une durée d'un an.

Les procédés et marques issus de l'apport en nature des fondateurs sont amortis linéairement sur une durée de trois ans.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition + frais accessoires pour celles acquises par l'entreprise et à leur coût de revient pour celles produites par l'entreprise.

Elles incluent également des éléments issus de l'apport en nature effectué par les fondateurs à la création de la société Cyberdeck.

Les éléments de l'actif immobilisé corporel font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens et selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

	Durée	Mode
Agencements et installations	10 ans	Linéaire
Bornes et écrans produits	4 ans	Linéaire
Moules et matrices	3 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique de bureau	3 à 4 ans	Linéaire
Matériel loué (Parc Locatif)	2 ans	Linéaire

Les modes et durées d'amortissement sont revus à chaque clôture, le cas échéant, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu de la nature des actifs, la mise en œuvre de la méthode par les composants n'a pas d'impact significatif.

2.4 Immobilisations financières

CYBERDECK SA ne détient pas de participations.

2.5- Stocks

L'essentiel du stock est lié aux matières et autres approvisionnements, qui sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode FIFO. Le stock net de produits finis est peu significatif, les bornes étant livrées dès leur fabrication. Les produits finis et semi-finis sont valorisés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nette de réalisation. La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimé, net des coûts restant à engager, dans le cas de produits destinés à être vendus. Dans le cas de produits non destinés à être vendus, une provision pour dépréciation est constatée en fonction d'indices de pertes de valeur (ex : taux de rotation, obsolescence,...).

2.6- Créances et dettes

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque les montants des revenus et des coûts associés peuvent être déterminés de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

En pratique :

- les ventes de solutions incluent les ventes de bornes, les logiciels y afférents, l'installation, la maintenance, et le cas échéant, d'autres prestations comme les abonnements à des bases de données :
 - *les ventes de bornes et de logiciels sont constatées en produits lors de la livraison, dans le cas d'installations simples, ou lors de la signature du procès-verbal de recettes, dans le cadre de bornes nécessitant des installations complexes,*
 - *les prestations de maintenance et les abonnements sont constatés en produits linéairement sur la durée du contrat.*
- les autres prestations de services sont constatées à l'avancement, lorsque les critères de la norme sont respectés (évaluation fiable du produit, de la marge, de l'avancement).

Un produit différé est constaté lorsque le chiffre d'affaires est facturé de manière anticipée par rapport à la réalisation des services. Cela concerne essentiellement les contrats de maintenance, facturés d'avance.

Les créances clients sont constatées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui est en pratique égale à leur valeur nominale.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture de l'exercice sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque client est réalisée au cas par cas, en tenant compte de critères tels que la situation financière du client, l'ancienneté de la créance, ou l'existence d'un litige.

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex : factor,...) pour lesquelles la société conserve un risque sont maintenues au compte client. Une information est donnée en annexe sur le montant des créances cédées à la clôture.

2.7- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique «trésorerie ou équivalents de trésorerie» comprend essentiellement des disponibilités et des valeurs mobilières de placement négociables à très court terme (moins de 3 mois) et ne présentant pas de risques (ex : fonds monétaires euros).

2.8- Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée, conformément au règlement CRC 00-06, lorsque :

- la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions au 31 décembre 2009 concernent essentiellement des litiges commerciaux.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.9- Chiffre d'affaires

CYBERDECK SA donne pour information en annexe la ventilation du chiffre d'affaires en distinguant les ventes de solutions, les services associés et les autres prestations.

Pour information, CYBERDECK SA a :

- **un seul secteur d'activité** (les solutions de bornes interactives). En effet, les lignes de produits présentent des caractéristiques similaires en matière de technologies, production, nature de produits, environnement réglementaire. L'organisation du groupe est le reflet de cette situation, dans la mesure où l'organisation est commune aux lignes de produits, à l'exception de certains commerciaux distincts.
- **un seul secteur géographique**, la France, car la part export est inférieure à 5% en termes de contribution de CA, d'actifs et de résultats du groupe.
-

2.10- Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et charges qui, par leur nature, ne relèvent pas des activités courantes de la société.

2.11- Indemnités de départ à la retraite

Les coûts relatifs aux départs à la retraite des salariés de l'entreprise n'ont pas été constatés en raison de leur caractère non significatif, eu égard à l'âge moyen du personnel et de la société.

Une estimation des indemnités est donnée en annexe sur le montant des engagements à la date de clôture.

2.12- Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux est présenté conformément à la nouvelle méthodologie, et intègre notamment les nouvelles règles suivantes :

- les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances, valeurs mobilières de placement).

La société a présenté au niveau des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement les variations des provisions pour risques liées aux litiges fournisseurs. Les autres variations des provisions pour risques et charges ont été prises en compte au niveau de la capacité d'autofinancement.

Les flux liés aux augmentations de capital correspondent aux sommes effectivement encaissées par la société.

2.13- Impôts

Néant

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

Valeur brute des immobilisations incorporelles	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09
Logiciels	124	2	11	115
Marques	24			24
Cessions, brevets et droits similaires	148	2	11	139
Fonds commerciaux	3 183			3 183
Total	3 332	2	11	3 322

Amortissements Dépréciation des immobilisations incorporelles	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09
Logiciels	102	16	11	107
Marques	24			24
Cessions, brevets et droits similaires	126	16	11	131
Fonds commerciaux	876		292	584
Total	1 002	16	403	715

La mise en œuvre des tests de dépréciation (note 2.2) a conduit à constater en 2008 une dépréciation de 762 k€ sur le fonds de commerce de 3 069 K€ (mali technique lié à l'absorption de Cyberdeck Direct en 2007). En 2009, l'application de cette méthode a conduit à constater une reprise de provision de 292 k€.

Les provisions pour dépréciation cumulées sur les immobilisations incorporelles s'élèvent à 561 K€ au 31 décembre 2009.

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Valeur brute des immobilisations corporelles	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09
Autres Installations techniques et outillages	5			5
Total Installations techniques, matériels et outillages	5	0	0	5
Autres immobilisations corporelles	382	16	84	314
Immobilisations corporelles en cours				
Total	387	16	84	319

La diminution est essentiellement liée à des immobilisations mises au rebut, totalement amorties.

Dépréciation des immobilisations corporelles	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09
Autres Installations techniques et outillages	5			5
Total Installations techniques, matériels et outillages	5	0	0	5
Autres immobilisations corporelles	267	65	75	257
Total	272	65	75	262

5- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09
Titres de participation				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	34	3		37
Total	34	3	0	37
Provisions				
Total	0	0	0	0

Au 31 décembre 2009, les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts et cautionnements versés

6- STOCKS ET EN-COURS

Valeurs brutes	31/12/09	31/12/08
Matières premières et approvisionnements	253	317
En-cours	0	0
Produits intermédiaires et finis	120	109
Marchandises	0	51
Total	372	477
Provisions		
Matières premières et approvisionnements	-93	-60
Produits intermédiaires et finis	-64	-56
Marchandises	0	-19
Total	-157	-135

Il n'existe pas de garanties données sur les stocks.

7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Clients et comptes rattachés	31/12/09	31/12/08
Créances clients	867	632
Provisions	-62	-67
Valeur nette	805	565

Toutes les créances clients sont à moins d'un an.

La totalité des créances est couverte par une clause de réserve de propriété.

Les créances cédées dans le cadre du contrat de factoring sont constatées dans un compte spécifique en compte clients pour la part correspondant à la valeur nominale de la créance. Les avances reçues sont constatées en dettes financières dans un compte

spécifique de concours bancaire courant et les retenues de garanties et réserves de financement en autres créances. Les comptes spécifiques sont soldés lors des règlements clients.

Le total des créances cédées au 31 décembre 2009 s'élève à 163 k€ (contre 289 k€ en 2008) et les retenues de garanties s'élèvent à 19 k€ contre 83 k€ en 2008 (cf. note 8).

Pour information, le montant des créances échues et non provisionnées s'élève à 493 k€.

L'impact des clients douteux au compte de résultat (dotations nettes majorées des créances irrécupérables) représente 0,30 % du CA en 2009 (perte) contre 0.03% en 2008 (perte).

8- AUTRES CREANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

Autres créances	31/12/09	31/12/08
Avoirs à recevoir	0	1
Avances permanentes au personnel	4	5
Crédit d'impôt recherche	131	190
Crédit Formation	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	19	32
Autres Créances Fiscales (à + 1an)	20	0
Retenue de garantie et réserves de financement	19	83
Débiteurs Divers	118	0
Total	311	311

Les autres créances ont une échéance inférieure à 1 an, sauf pour les autres créances fiscales. Aucune des autres créances n'est représentée par des effets de commerce.

9- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

Ils sont uniquement constitués de charges et produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance sont liés aux contrats de maintenance facturés d'avance et étalés sur la durée de contrats.

Les charges constatées d'avance sont principalement liées aux loyers et aux abonnements de bases de données.

10- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement se décomposent en valeur brute comme suit :

Valeurs mobilières de placement en k€	31/12/09	31/12/08
SICAV de trésorerie	0	0
Disponibilités	80	307

11- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2009, le capital social de la société est composé de 24.283.898 titres d'un nominal de 0,20€, contre 24.263.898 en décembre 2008 d'un nominal de 0,20€.

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres	Capital social	Prime d'émission	Report à nouveau	Résultat	Total
31 décembre 2007	4 797	5 683	(7 413)	129	3 196
Affectation du résultat 2007			129	(129)	0
Souscription de BCE	15				15
Prime d'émission sur BCE		10			10
Actions gratuites	40	(40)			0
Résultat 2008				(1 251)	(1 251)
31 décembre 2008	4 853	5 653	(7 284)	(1 251)	1 970
Affectation du résultat 2008			(1 251)	1 251	0
Souscription de BCE	4				4
Prime d'émission sur BCE		2			2
Actions gratuites	0	0			0

Résultat 2009				(125)	(125)
31 décembre 2009	4 857	5 655	(8 535)	(125)	1 851

Bons de créateurs d'entreprise :

Les plans de bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise se détaillent comme suit, au 31/12/09 :

Plan	Date de mise en place	Nb de BSPCE attribués à l'origine	Nb de BSPCE exerçables à compter du 31/12/09	Equivalent en nombre d'actions	Prix d'exercice par action	Date limite d'exercice
Plan BCE 8	22/12/2005	2 012 700	585 700	585 700	0,32 €	21/12/2010
Plan BCE 11	14/06/2007	158 090	23 000	23 000	0,38 €	14/06/2012

Les mouvements intervenus au cours de l'année 2009 sont détaillés ci-après :

Plan	Exercés		Annulés	
	BCE	Actions	BCE	Actions
Plan 8 (1)	20 000	20 000	30 500	30 500
Plan 11	0	0	0	0
Total	20 000	20 000	30 500	30 500

(1) Il s'agit de régularisation en 2009 de mouvements de 2006 à 2008.

Attribution d'actions gratuites

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en place en 2005 et 2006 .

Plan	Nbre d'actions gratuites attribuées	Nbre d'actions gratuites attribuées définitivement	Date d'acquisition définitive	Date de cession possible
Plan 2	200 000	200 000	10/11/2008	10/11/2010
Plan 3	110 000	0	18/01/2010	18/01/2012

Incidence des actions potentielles sur le nombre d'actions :

L'impact sur le capital lié à l'exercice de ces bons et à la création des actions gratuites correspondant est égal à 2.9 % du capital de la société en 2009 contre 3.0 % en 2008.

12- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges	31/12/08	Augment.	Dimin.	31/12/09	Charges supportées
Total	106	417	99	424	25
<i>dont dotation exploitation</i>	72	346	65	353	25
<i>dont dotation exceptionnelle</i>	34	71	34	71	0

Les provisions concernent des litiges commerciaux.

Il n'existe pas à la connaissance de la direction de passifs éventuels significatifs au 31 décembre 2009.

13- DETTES FINANCIERES

Dettes financières	31/12/09	31/12/08
Compte courant d'associés	0	8
Avances d'affacturage	163	289
Concours bancaires	1	7

14- PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Produits à recevoir	31/12/09	31/12/08
Factures à établir (clients)	27	18
Charges à payer	31/12/09	31/12/08
Factures non parvenues (fournisseurs)	82	78
Charges de personnel à payer	78	89
Charges sociales et fiscales à payer	68	110
Total	228	277

15- ECHEANCIER DES DETTES

Echéancier	Montants à -1 an	Montants à + 1 an et à - 5 ans	Montants à + 5 ans	Total
Groupe et associés	0			0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	164			164
Emprunts et dettes diverses	201	273		474
Fournisseurs et comptes rattachés	445			445
Dettes fiscales et sociales	214			214
Autres dettes	157			157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			0
Total	1 181	273		1 454

16- PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires s'établit à 2 637 k€ en 2009, contre 4 002 k€ en 2008.

Il se détaille comme suit :

Chiffres d'affaires	31/12/09	31/12/08
Ventes de solutions et produits stockés	1 569	2 986
Services associés aux solutions	1 005	849
Autres	63	167
Total	2 637	4 002

Le chiffre d'affaires des services associés aux ventes de solutions est lié aux prestations de maintenance et d'installation.

Le chiffre d'affaires, les actifs et le résultat sont essentiellement localisés en France.

17- DOTATIONS D'EXPLOITATION

Le poste dotations aux provisions et amortissements se détaille comme suit :

Dotations d'exploitation	31/12/09	31/12/08
Dotations d'exploitation sur actif immobilisé	81	67
Dotations sur actif circulant	34	59
Dotations aux provisions pour risques	378	61
Total	493	187

18- RESULTAT FINANCIER

Non significatif

19- RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le détail des principaux éléments est repris dans le tableau ci-dessous.

Résultat exceptionnel	charges	produits	dotations	reprises	Incidence nette
Résultat de cession immob.	-9	1			-8
Dépréciation Mali de fusion (Fonds de Commerce)				292	292
Autres	-33	0	-52	58	-27
Total	-42	1	-52	350	258

20- IMPÔTS

La société étant en perte fiscale, il n'y a pas lieu à ventilation de l'impôt entre la partie imputable au résultat exceptionnel et celle imputable aux autres éléments.

Le tableau des déficits reportables est donné ci-après (en k€) :

Déficit reportable	2009
Déficits antérieurs	27 891
Déficit de l'exercice	585
Autres différences temporaires	
Total	28 476

Situation fiscale latente (hors incidence des déficits fiscaux reportables) :

	31/12/09	31/12/08
Charges non déductibles fiscalement	4	6
Provisions non déductibles fiscalement		34
Total	4	40

Incidence fiscale des évaluations dérogatoires sur le résultat net et les amortissements dérogatoires :

Néant.

21 - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2009, l'effectif permanent est constitué de 24 personnes.

L'effectif comparé en fin de période se répartit de la façon suivante :

Effectif	31/12/09	31/12/08
Cadres	9	12
Techniciens-Agents de maîtrise- Employés	15	20
Total	24	32

L'effectif moyen sur la période est de 27 salariés.

22- REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations brutes versées aux organes d'Administration et de Direction de la société durant l'exercice s'élève à 113 k€ contre 218 k€ en 2008.

Les organes d'administration et de direction ne bénéficient d'aucun autre avantage particulier en matière de pensions, indemnités ou avances et crédits.

23- ENGAGEMENTS HORS BILAN

23.1 Engagements commerciaux, garanties et autres engagements donnés

Engagements donnés	Commentaires
Cautions et nantissements	Néant
Engagements de crédit-baux	Néant
Engagements d'achats irrévocables	Néant
Engagements de retraite	Estimés à 6 k€ au 31/12/09
Clauses de earn-out	Néant
Créances cédées non échues (Affacturage)	163 k€ compris dans le poste Clients et comptes rattachés
Autres engagements commerciaux	Néant

23.2 Instruments financiers dérivés

Néant.

23.3 Gestion des Risques

Risques de marché :

Risques de change et de taux:

Il n'existe aucun risque significatif de change ni de taux 31 décembre 2009.

Risques actions

Néant

Risque de crédit et de contrepartie :

La société n'est pas exposé à un risque de crédit et de contrepartie significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients est donné en note 7.

23.3 Engagements reçus

Néant

24. INFORMATION SECTORIELLE

Le chiffre d'affaires, les actifs et le résultat d'exploitation de la société sont entièrement localisés en France.

La société n'a qu'un seul secteur d'activité.

En effet, les lignes de produits présentent des caractéristiques similaires en matière de technologies, production, nature de produits, environnement réglementaire.

25. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de recherche et développement constatés en charges de l'exercice s'élève à 348 k€ en 2009 contre 111 k€ en 2008.

26. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Néant

27. INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Néant

28. EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Néant

29. IDENTITE DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

CYBDERDECK SA n'est pas intégrée dans la consolidation d'un groupe à un niveau supérieur.

4.6 - Résultats financiers des 5 dernières années

	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
<u>I. Capital en fin d'exercice</u>					
a. Capital social	4 025 404	4 395 247	4 797 380	4 852 780	4 856 780
b. Nombre d'actions ordinaires existantes	20 127 020	21 976 235	23 986 898	24 263 898	24 283 898
c. Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d. Nombre maximal d'actions futures à créer :					
d1. Par conversion d'obligations					
d2. Par exercice de droits de souscription					
<u>II. Opérations et résultat de l'exercice</u>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	4 246 184	4 352 755	4 718 773	4 002 446	2 637 315
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	-2 435 510	-4 473 405	-244 626	-409 863	-132 964
c. Impôts sur les bénéfices (1)	-44 536	-32 541	-109 300	0	0
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	-1 949 703	-4 502 161	128 862	-1 251 337	-549 308
f. Résultat distribué	-	-	-	-	-
<u>III. Résultat par action</u>					
a. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	-0.12	-0.20	-0.01	-0.02	-0.01
b. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	-0.10	-0.20	0.01	-0.05	-0.02
c. Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
<u>IV. Personnel</u>					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	38	33	33	27
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	1 207 035	1 346 353	1 096 939	1 171 319	891 084
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	492 780	602 670	480 664	520 353	401 612

4.7 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société CYBERDECK SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
la justification de nos appréciations,
les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Eu égard au contexte économique et à l'évolution des agrégats financiers de la société sur l'exercice :

- une diminution du chiffre d'affaires sur l'exercice de près de 35%,
- un résultat d'exploitation négatif de 513 K€, en dégradation par rapport à l'exercice précédent,
- et à la difficulté que rencontre la société à réaliser ses business plans,

la reprise de la dépréciation du fonds de commerce pour un montant de 292 K€ au titre de l'exercice et qui avait été constatée au 31 décembre 2008 pour 762 K€, ne nous paraît pas justifiée.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1 de l'annexe concernant le principe retenu de continuité d'exploitation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Règles et méthodes comptables

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.1.1 de l'annexe expose les conditions actuelles et futures de fonctionnement de l'entreprise, notamment au regard du principe de continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note 2.1.1 de l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Lyon, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Union d'Etudes Comptables

Membre français de Grant Thornton International

Françoise Méchin
Associée

Philippe Dubost
Associé

4.8- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CYBERDECK et en application des dispositions de l'article L. 223-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-34 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code commerce.

Le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Union d'Etudes Comptables

Membre français de Grant Thornton International

Françoise MECHIN

Philippe DUBOST

Associée

Associé

4.9 - Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons qu'une convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de mission juridique

Administrateur concerné : Madame Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE

Votre société a confié à Madame Chantal ROSSI-DUFEUTRELLE une mission de suivi juridique des dossiers d'avril à décembre 2009.

Le montant comptabilisé en charges d'exploitation par votre société au titre de ces prestations s'élève à 27 200 euros HT.

Le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Union d'Etudes Comptables

Membre français de Grant Thornton International

Françoise MECHIN

Philippe DUBOST

Associée

Associé

4.10 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Grant Thornton				UEC			
	Montant en k€		%		Montant en k€		%	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
* Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	26	26	63%	63%	15	15	37%	37%
* Mission accessoires								
Sous -Total	25,7	25,7	63%	63%	15,0	15,0	37%	37%
Autres Prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous -Total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	25,7	25,7	63%	63%	15,0	15,0	37%	37%

4.11 Document d'information annuel

(art L451-1-1 du code monétaire et financier)

1) Publications au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)

- 20/02/2009 Avis de seconde convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 25/05/2009 Avis de réunion valant avis de convocation
- 29/05/2009 Avis de réunion valant avis de convocation (additif),
- 01/07/2009 Avis de seconde convocation.

2) Publications sur le site Internet de la société (www.cyberdeck.com)

- 02/02/2009 : Chiffre d'affaires annuel 2008,
- 05/02/2009 : Déclaration d'actions et droits de vote au 02/2009,
- 23/02/2009 : Compte rendu de l'AG ordinaire du 20/02/2009,
- 27/02/2009 : Compte rendu de l'AGO du 27/02/2009,
- 02/03/2009 : Déclaration d'actions et droits de vote au 03/2009,
- 06/03/2009 : Nomination et changement de main à la présidence et direction générale de CYBERDECK,
- 02/04/2009 : Résultats annuels 2008,
- 15/05/2009 : Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009,
- 25/05/2009 : Convocation AGO AGE 29/06/2009,
- 29/05/2009 : Rapport financier annuel 2008,
- 02/06/2009 : Déclaration d'actions et droits de vote au 2/06/2009,
- 12/06/2009 : Formulaire de vote Assemblées du 29/06/2009,
- 15/06/2009 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires aux AGOE du 29/06/2009,
- 15/06/2009 : Rapport sur gouvernement d'entreprise et contrôle interne 2008,
- 29/06/2009 : Compte rendu des AG Ordinaire et Extraordinaire du 29/06/2009,
- 01/07/2009 : Déclaration d'actions et droits de vote au 1/07/2009,
- 06/07/2009 : Compte rendu des AG Ordinaire et Extraordinaire du 6/07/2009,
- 06/07/2009 : Document d'Information annuel 2008 (01/01/2008-06/07/2009),
- 23/07/2009 : Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2009,
- 07/09/2009 : Résultats semestriels 2009,
- 07/09/2009 : Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF,
- 12/11/2009 : Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009,
- 29/01/2009 : Chiffre d'affaires annuel 2009.

Les publications réglementées sont aussi publiées auprès de l'AMF et sur le site de EURONEXT

CHAPITRE 5 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction

Composition du Conseil d'administration

➤ Président :

Eric Delmaere, nommé à cette fonction par décision du Conseil d'administration en date du 15 septembre 2006, a été révoqué en date du 6 mars 2009. Il a démissionné de son mandat d'administrateur.

Philippe DUFEUTRELLE a été nommé à cette fonction par le même conseil d'administration du 6 mars 2009.

Il a été nommé par cooptation par le Conseil d'administration du 19 septembre 2006, dont la nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007. Son mandat, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2008 court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2013.

➤ Autres administrateurs :

Jean Luc Alzonne, nommé par cooptation par le Conseil d'administration du 12 octobre 2006 et dont la nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007 a démissionné le 6 mars 2009.

Chantal ROSSI- DUFEUTRELLE, épouse de M. Dufeutrelle, nommée par l'Assemblée Générale du 27 février 2009. Son mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2014.

Elle est Doctorante en science de gestion et membre de l'Institut Français des Administrateurs (IFA). Elle a exercé différentes fonctions au Tribunal de Grande Instance puis à la Cour d'Appel de Versailles. Elle a également été chargée de cours de droit à l'Université François Rabelais de Tours et à l'Ecole supérieure de commerce de Tours/Poitiers.

Patrick BELLIN nommée par l'Assemblée Générale du 27 février 2009. Son mandat court jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2014.

Il est Gérant de la société T&C Conseil. Il a exercé différentes fonctions de Direction au sein des sociétés Cires Telecom, TowerCast, GTS Omnicom, 9 Telecom, ETDE et IBM France notamment.

Autres mandats exercés par les administrateurs

Nous renvoyons le lecteur au Rapport de gestion du Conseil d'administration, et plus particulièrement au paragraphe [4.1.II.5.1 « Liste des mandats et fonctions »](#) du rapport de gestion, rapport juridique page 28.

5.1.2 Fonctionnement

Le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2009. Chaque administrateur était présent ou représenté. Les principales décisions adoptées au cours de l'exercice 2009 sont :

- Examen et arrêté du chiffre d'affaires annuel 2009
- Examen et arrêté des comptes au 31/12/09,
- Nomination d'un nouveau Président et Directeur général au 06/03/2009
- Convocation de l'AG mixte du 29/06/09,
- Examen et arrêté du chiffre d'affaires au 30/06/09,
- Arrêté des comptes semestriels au 30/06/09,

Il n'existe pas de membres du Conseil élus par les salariés.

Compte tenu de la taille du groupe, il n'a pas encore été mis en place un règlement intérieur du Conseil d'administration, ni de comités car l'ensemble des fonctions sont assurées par le Conseil d'administration. Celui-ci s'appuie sur les travaux réalisés par les responsables de services.

Les décisions de gestion quotidienne sont prises par le Président Directeur Général.

5.1.3 Evaluation des organes de direction

Il n'existe pas de critères formalisés d'évaluation des membres des organes de direction. Ils reposent selon les cas sur la base des compétences, l'expérience d'un secteur ou les capacités en matière de management et de gestion.

5.1.4 Jetons de présence

Les statuts ne prévoient aucune règle en matière d'attribution ou de répartition des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration. Aucun jeton de présence n'a été distribué au titre de 2009, et il n'est pas prévu d'en distribuer en 2010, à ce jour.

5.1.5 Règles en matière d'opération sur titre

Chaque administrateur est tenu par les statuts de détenir au moins une action. Il n'existe pas d'autres règles en matière d'opération sur titre.

5.2. Intérêt des dirigeants dans la société

5.2.1 Rémunérations et avantages de toutes natures directs et indirects pour chaque mandataire

Les rémunérations versées par la société ou sa filiale aux membres du Conseil d'administration (rémunérations brut avant impôts) sont présentées de façon individuelle dans le rapport de gestion sur les comptes 2008 au paragraphe [4.1.II.5.3](#) "Rémunérations reçues et avantages reçus par les mandataires sociaux".

Les membres du Conseil d'administration ne bénéficient pas de régime complémentaire particulier, notamment en matière de retraite.

5.2.2 BSPCE consenties aux mandataires sociaux et options levées pendant l'exercice

Les BSPCE consenties aux mandataires sociaux et options levées pendant l'exercice sont détaillés au paragraphe [4.1.II.4.4](#) « Bons de souscription de parts de créateurs et actions gratuites » du rapport de gestion.

5.2.3 Informations sur la nature et importance des opérations conclues entre la société et son Directeur Général, ses administrateurs, les actionnaires détenant une fraction du capital et des droits de vote supérieurs à 10%

Il n'existe aucune autre opération de cette nature conclue entre la société et tout actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 10% du capital ou des droits de vote. Il n'existe aucune convention réglementée conclue depuis le 31 décembre 2008 ni aucune convention réglementée conclue entre la société et un membre de la famille des mandataires sociaux de la société. Seule une convention libre de « mission juridique » pour la période de avril à décembre 2009 relevant de l'article L 225-39 du Code de commerce, portant sur des opérations courantes et conclue à des conditions normales a été conclue entre Madame Rossi-Dufeutrelle et la Société Cyberdeck.

Conformément aux dispositions du présent article, cette convention a été communiquée par le Président aux membres du conseil d'administration et aux commissaires aux comptes.

5.2.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes de direction

Néant

5.2.5 Actifs appartenant aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant.

5.2.6 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans une filiale de l'émetteur, ou chez un client ou fournisseurs.

Néant

5.3 Mention des schémas d'intéressement du personnel

5.3.1 Intéressement et participation

Néant.

5.3.2 Informations sur les BSPCE consentis aux 10 premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires

et options levées par ces derniers

BSPCE ATTRIBUES DURANT L'EXERCICE AUX 10 PREMIERS SALARIES	
Néant	
BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE LEVES DURANT L'EXERCICE PAR LES 10 PREMIERS SALARIES	
Nombre total de BSPCE levés	20 000
Equivalent en nombre d'actions	20 000
BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE ATTRIBUES AUX 10 PREMIERS SALARIES ET ANNULES DURANT L'EXERCICE	
Nombre total de BSPCE annulés	30 500
Equivalent en nombre d'actions	30 500
BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE ATTRIBUES AUX 10 PREMIERS SALARIES ET RESTANTS	
néant	

5.4 - Contrôle Interne

Le lecteur est invité à se reporter au rapport du président sur le contrôle interne inclus dans le présent Document de référence au [paragraphe 4.3](#).

CHAPITRE 6 : EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 Stratégie CYBERDECK 2010 – 2013

Dans le domaine de l'interactivité, les marchés de CYBERDECK sont ceux qui situent l'interactivité numérique comme le cœur du dispositif et de la solution souhaités par les clients. L'interactivité consiste en une solution logicielle ou matérielle donnant la possibilité à un utilisateur d'agir ou de réagir face à une situation qui lui est soumise. Ainsi, nous pouvons trouver des applications dans le domaine des bornes, des écrans de communication audiovisuelle dynamique et des écrans de diffusion. De nombreuses interfaces sont disponibles qui permettent d'obtenir également cette interactivité. C'est pourquoi, si dans la majorité des solutions un écran est présent, il est aussi possible d'offrir des réponses indépendantes de la vision ou de la connaissance comme l'ouïe, la couleur ou le toucher via des interfaces audio ou braille par exemple.

Contrairement à ses concurrents CYBERDECK a su conserver et continue de développer des compétences sur des marchés différents comme celui de la Grande distribution ou du petit commerce, sur des secteurs tertiaires et industriels ainsi que dans la sphère publique. C'est grâce à ce positionnement très large que les aléas de la commercialisation, vécus depuis 2008 par de nombreuses entreprises, ont eu moins de prise sur CYBERDECK : un marché venant compenser les autres.

Son projet de développement est naturellement de répondre aux sollicitations des marchés, mais aussi de les devancer. Elle doit proposer des solutions technologiques et commerciales éprouvées mais aussi innovantes qui permettent aux prospects et clients de se démarquer.

- CYBERDECK dispose de connaissances et de compétences pluridisciplinaires qui vont du marketing à la mécanique, de l'électronique à l'informatique ainsi qu'à l'automatisme voire à la robotique.
- CYBERDECK possède un savoir faire riche et reconnu et bénéficie d'une image de marque extrêmement forte qui lui permet d'être consultée systématiquement.
- CYBERDECK avec ses 12 années d'expérience dans les domaines de l'interactivité est prête à faire face aux défis actuels et à venir des marchés.

Depuis quelques mois, CYBERDECK se réorganise pour mobiliser et intégrer ses ressources humaines à son projet principal de développement : La Borne VISIO GUICHET

Le marché de l'interactivité – La borne interactive

Si la borne matérialise aujourd'hui le marché de l'interactivité, les études scientifiques montrent que technologiquement l'interactivité tendra aussi vers des développements industriels de supports vraisemblablement plus virtuels. Ces perspectives sont autant d'opportunités pour les acteurs du domaine telle que la société Cyberdeck.

Toutefois, le marché existant de la borne interactive doit être appréhendé de façon objective tant au niveau international que national et européen. Cette étape de connaissance du marché passe par une étude chiffrée du parc existant et des demandes en cours qui pourra être confiée à un cabinet spécialisé.

Pour autant, en l'état actuel de nos connaissances nous pouvons dresser un tableau assez précis des acteurs et donc des concurrents et de leur domaine d'intervention par produit et secteur, ainsi que du marché adressable de Cyberdeck (aujourd'hui évalué à 5% du marché Français).

Développement et recherche des applications et des marchés

Information sur le lieu de vente: ILV - PLV

L'ILV propose soit de la gestion de catalogues produits, soit l'accès à des bornes Internet en magasin permettant de trouver les produits, faire ses choix, gérer la fidélisation, réaliser des jeux,... Deux types de clients sont intéressés par cette offre : les industriels et la grande distribution (GSA, GSS, GSB), tous les deux avec la même motivation: accroître la vente des produits en rayon. CYBERDECK a su durant les derniers mois développer une véritable compétence et un discours sur le domaine de l'ILV. Les quelques entreprises positionnées sur le sujet, ne possèdent pas ce retour d'expérience acquis grâce à la combinaison que nous avons su réaliser entre les attentes de l'industrie et celles de la grande distribution. L'ILV est véritablement le point déterminant du positionnement de CYBERDECK dans les mois à venir. Des partenariats croisés se sont

concrétisés avec des sociétés comme Keynéosoft et Init Satisfaction, qui nous permettent d'élargir notre offre et de partager nos expériences.

Communication audiovisuelle dynamique: CAD

Une clientèle très large : Industrielle, bancaire, commerce, grande distribution, secteur public, transport, santé, tourisme. La CAD CYBERDECK est une offre complète et d'utilisation simplifiée. Comme les autres offres "produits", elle bénéficie du retour d'expérience de la société et peut être adaptée, modulée, personnalisée à la demande du client.

Les bornes Métiers: Sublim Beauté, Beauty scan, Phytosanitaire, Vin, Menu, Audio–Vidéo–Jeux vidéo

Elles sont installées chez des commerçants et magasins spécialisés (pharmacies, parapharmacies, GMS, GSA, ...).

Les bornes Intranet

Elles sont destinées aux salariés d'entreprises généralement industrielles, mais également de transport ou les magasins, pour que leurs collaborateurs accèdent aux informations relatives à l'entreprise et à la gestion du personnel (congés, sécurité, planning, communication interne,...)

Cette borne peut être équipée de différentes interfaces (claviers, lecteur de cartes, lecteur code barre, webcam, haut-parleur,...)

Les bornes Monétiques (lecteur CB, monnaies, mobile, passeport,...)

Une compétence récente en plein développement chez CYBERDECK. À l'occasion d'un appel d'offre, un partenariat s'est mis en place avec une société reconnue dans le domaine. Le discours s'est construit et éclairci chez CYBERDECK et nous savons désormais positionner cette nouvelle compétence. Par ailleurs, les développements de la monétique à moyen terme vers des comptes virtuels, les interfaces mobiles, les clés de paiement ou autres supports de signatures telle que la rétine humaine (au détriment du support plastique CB traditionnel) engendreront de futurs projets "porteurs" pour CYBERDECK.

Les réseaux de bornes visioquichets

Nous nous sommes positionnés sur des appels d'offres constituant une première étape au développement de ce savoir faire. Sur le même principe que la visioconférence, une offre à destination des personnes malentendantes peut être mise en œuvre. De même, le principe des bornes visioquichet peut être déployé dans les villes pour l'orientation des touristes ou les centres commerciaux afin d'apporter une réponse plus précise et humaine.

CYBERDECK est challenger et peut très rapidement affirmer son positionnement concurrentiel sur ces sujets. CYBERDECK vient de remporter ses premiers réseaux de bornes visioquichet pour un conseil général et pour un ministère.

Les autres segments de Marchés principaux et actifs

Transport, Industrie, Public, Santé, Banque, Assurance, Loisir & Tourisme.

Ces secteurs sont les plus actifs et demandeurs en interactivité numérique. Les références actives de CYBERDECK utilisent des solutions variées en fonction de leurs projets

- Internet et/ou Intranet : pour tous
- Intranet : pour tous
- ILV : pour l'industrie, la banque et les assurances
- Monétique : pour la banque, les assurances, la santé, le transport et le Loisir & tourisme
- CAD : pour tous
- Visioquichet : pour le public et les assurances

Historiquement CYBERDECK a été associé à l'image de lourdes pertes financières. Depuis 2009, des actions ont été mises en œuvre afin d'optimiser les dépenses et d'accroître les gains tant sur le plan de l'organisation salariale que sur celui de l'organisation industrielle.

Aujourd'hui avec un effectif de 25 salariés, CYBERDECK conçoit, développe, fabrique et intègre des bornes interactives à ECULLY (69). Les marges ont été maintenues et améliorées depuis 2008 alors que la tendance

du marché est à la baisse en raison d'une concurrence toujours plus agressive renforcée par un climat économique global très dégradé et encore incertain.

Toutefois, le positionnement et l'influence commerciale de CYBERDECK permettront désormais de passer à une phase de développement et d'élargissement de l'activité.

Pourquoi et comment CYBERDECK peut devenir profitable et rentable ?

L'augmentation du chiffre d'affaires est une première manière d'améliorer la rentabilité. Le défi consiste pour CYBERDECK à parvenir à élever le niveau de chiffre d'affaires tout en maîtrisant les charges, dont les frais de personnel, et en préservant la qualité des produits et services proposés.

Cette stratégie n'est pas suffisante et peut s'avérer dangereusement temporaire si elle n'est pas accompagnée d'autres éléments de réponses :

- Intensification de l'activité commerciale (4 dossiers très importants en cours),
- Accroissement progressif du chiffre d'affaires,
- Adaptation et rationalisation de la structure,
- Enrichissement et intensification de l'offre logicielle de CYBERDECK pour une marge plus significative,
- Domination des marchés de niche par opportunités de croissance externe,
- Création de nouvelles offres par investissement significatif en R&D.

La combinaison de ces différents facteurs et actions permet de conjecturer une rentabilité significative grâce principalement à une activité plus importante avec des charges faiblement évolutives comparativement aux années précédentes.

Ainsi CYBERDECK pourra asseoir sa croissance sur une nouvelle activité commerciale, sur une meilleure rentabilité de ses clients existants en maintenant un processus de gestion financière efficace.

6.2 Résultats annuels 2009

Extrait du communiqué du 29 mars 2010

Ecully, le 29 mars 2010,

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 2010 afin d'arrêter les comptes sociaux 2009.

Le résultat net s'élève à -125 k€ en 2009.

Le résultat d'exploitation s'élève à (513) k€ en 2009 contre (450) k€ en 2008, la perte d'exploitation ayant été constatée pour l'essentiel sur le 1^{er} semestre.

Le second semestre de l'exercice a profité d'un regain d'activité sans toutefois pouvoir combler les pertes du 1^{er} semestre.

Pour autant, la politique d'innovation de Cyberdeck a permis de créer, développer et installer ses premières bornes Visioguichet pour le ministère de la justice et le Conseil Général de l'Eure.

En outre, Oséo Innovation et le Fonds FEDER Rhône-Alpes participent au financement du développement de la solution Cyberdeck d'interactivité numérique pour les bornes Visioconférence-Visioguichets.

Cette dynamique est bien entendu, de nature à renforcer la pole position de Cyberdeck sur son marché.

en k€	Comptes sociaux 2009	Comptes sociaux 2008
Chiffres d'Affaires	2 637	4 002
Résultat d'Exploitation	-513	-450
Résultat Net	-125	-1 251

Chapitre 6 : TABLE DE CONCORDANCE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement européen	Pages
1 – Personne responsable	3
2 – Contrôleurs légaux	3
3 – Informations financières sélectionnées	4
3.1 Informations historiques	6
3.2 Informations intermédiaires	n/a
4 – Facteurs de risques	15s
5 – Informations concernant l'émetteur	11/17
5.1 Histoire et évolutions de la société	11
5.2 Investissements	14
6 – Aperçu des activités	12s
6.1 Principales activités.....	12s
6.2 Principaux marchés.....	13s
6.3 Evénements exceptionnels	16
6.4 Dépendance éventuelle à l'égard de brevet ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés.....	n/a
6.5 Eléments fondateurs de toute déclaration de l'Emetteur concernant sa position concurrentielle ...	13
7 – Organigramme	12s
7.1 Description sommaire.....	12s
7.2 Liste des filiales importantes	n/a
8 – Propriétés immobilières, usines et équipements	16
8.1 Immobilisations corporelles importantes	16
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....	n/a
9 – Examen de la situation financière et du résultat	18s
9.1 Situation financière.....	18s
9.2 Résultat d'exploitation	18s
9.3 Conditions d'emprunt et de structure financière	18s
10 – Trésorerie et capitaux	43s
10.1 Capitaux de l'émetteur	43
10.2 Source et montants des flux de trésorerie	43s
10.3 Conditions d'emprunt et de structure financière	43s
10.4 Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sur la situation de l'émetteur	n/a
10.5 Sources de financement attendues	n/a
11 – Recherche et développement, brevet et licences	20
12 – Information sur les tendances	57
13 – Prévisions ou estimations du bénéfice	n/a
14 – Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale	54s
14.1 Organes d'administration et de Direction	54
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de Direction	54
15 – Rémunérations et avantages	55
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	55
15.2 Montant total de sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pension, de retraites ou d'autres avantages	n /a
16 – Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	54
16.1 Date d'expiration des mandats actuels.....	54
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration.....	n/a
16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	n/a
16.4 Gouvernement d'entreprise	54s
17 – Salariés	46
17.1 Nombre de salariés	46

17.2 Participation et stock options.....	n/a
17.3 Accord permettant une participation des salariés au capital de l'émetteur.....	n/a
18 – Principaux actionnaires	9
18.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital social et des droits de vote	9
18.2 Existence de droits de vote différents.....	9
18.3 Contrôle de l'émetteur	9
18.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	n/a
19 – Opérations avec les apparentés	n/a
20 – Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	18s
20.1 Informations financières historiques	18s
20.2 Informations financières pro forma	n/a
20.3 Etats financiers	34s
20.4 Vérification des informations historiques annuelles	49s
20.5 Date des dernières informations financières	53
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7 Politique de distribution des dividendes	n/a
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	n/a
20.9 Changement significatif de la situation commerciale ou financière	n/a
21 – Informations complémentaires	6s
21.1 Capital social	6s
21.2 Acte constitutif et statuts	6s
22 – Contrats importants	14
23 – Information provenant de tiers, déclarations d'expert et déclarations d'intérêts	n/a
24 – Documents accessibles au public.....	4
25 – Informations sur les participations.....	n/a